

2009



DOCUMENT DE REFERENCE

Le présent document de référence, qui inclut le rapport financier annuel, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2010, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Autorité des Marchés Financiers
AMF

Note liminaire

Par convention et souci de simplification, compte tenu de la modification de la dénomination sociale du groupe Access Commerce en Cameleon Software intervenue en mars 2010, le présent document utilise pour les sociétés concernées la dénomination Cameleon Software en lieu et place d'Access Commerce, et ce même si certains documents originaux ont été émis au nom ou avec la dénomination Access Commerce.

Table des matières

1. Présentation de l'activité.....	6
1.1 Positionnement de la Société.....	6
1.1.1. Le contexte	6
1.1.2. Les marchés cibles.....	6
1.1.3. Le logiciel Cameleon	7
1.1.4. Un Leadership reconnu	7
1.2 La proposition de valeur de Cameleon Software	7
1.2.1. Le secteur industriel	8
1.2.2. Le secteur de la distribution spécialisée	8
1.2.3. Le secteur des assurances.....	9
1.2.4. Le secteur des télécommunications.....	10
1.2.5. La technologie Cameleon.....	11
1.3 La concurrence	11
1.3.1. Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques	11
1.3.2. Les éditeurs généralistes ERP ou CRM.....	12
1.3.3. Le développement spécifique	12
1.4 Une stratégie de croissance.....	12
1.5 Les risques	12
2. Le management et l'organisation	13
2.1 Le management.....	13
2.2 L'organisation	14
3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	15
3.1 Gouvernement d'entreprise.....	15
3.1.1. Les diligences	15
3.1.2. La composition du Conseil d'Administration.....	15
3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite.....	16
3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales	16
3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	16
3.1.6. Limitation de pouvoirs	18
3.1.7. Politique de rémunération.....	18
3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise	18
3.1.9. Participation aux Assemblées.....	18
3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA	19
3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société.....	19
3.2.1. Analyse globale des risques liés à l'activité	19
3.2.2. Objectifs du contrôle interne	22
3.2.3. Moyens de contrôle	22
4. Finance.....	25
4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS.....	25
4.2 Calendrier de communication financière.....	25
4.3 Comptes consolidés 2009.....	26
4.3.1. Bilan Actif	26
4.3.2. Bilan Passif	26
4.3.3. Compte de résultat	27
4.3.4. Tableau de flux de trésorerie	28
4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés.....	29
4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation.....	30
4.3.7. Evénements caractéristiques de la période	35
4.3.8. Informations relatives au périmètre de consolidation	35
4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan	36
4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan	40
4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global	44

4.3.12.	Informations diverses	48
4.3.13.	Engagements hors bilan.....	49
4.3.14.	Objectifs et politiques de gestion des risques de marché.....	50
4.3.15.	Informations sur les parties liées	51
4.3.16.	Evénements postérieurs.....	53
4.4	Données consolidées 2008 et 2007 et analyse de la situation financière et du résultat	53
4.5	Informations sur le chiffre d'affaires	54
4.5.1.	Saisonnalité du chiffre d'affaires	54
4.5.2.	Nature de la clientèle.....	54
4.5.3.	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	54
4.5.4.	Revenus de maintenance.....	54
4.6	Autres informations	55
4.6.1.	Les fournisseurs	55
4.6.2.	Les investissements	55
4.6.3.	La Recherche et Développement	55
4.6.4.	Les biens immobiliers significatifs.....	55
4.6.5.	Faits exceptionnels et litiges.....	55
4.6.6.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	55
4.6.7.	Complément d'information sur les parties liées.....	55
4.7	Comptes sociaux Cameleon Software 2009	56
4.7.1.	Bilan.....	56
4.7.2.	Compte de résultat.....	58
4.7.3.	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2009	59
5.	Evolution récente	71
5.1	Access Commerce devient Cameleon Software	71
6.	Le capital.....	72
6.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	72
6.1.1.	Capital social.....	72
6.1.2.	Evolution du capital social de Cameleon Software.....	72
6.1.3.	Situation du capital social et des droits de vote au 25/02/2010 et évolution au cours des deux dernières années	74
6.1.4.	Rachat par la Société de ses propres actions	75
6.1.5.	Capital potentiel	75
6.1.6.	Capital autorisé non émis	75
6.2	Pacte d'actionnaires.....	75
6.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	75
6.4	Nantissements.....	75
6.5	Dividendes.....	75
6.5.1.	Délais de prescription	75
6.5.2.	Dividendes versés au cours des exercices précédents.....	75
6.5.3.	Politique en matière de distribution de dividendes	76
6.6	Marché du titre Cameleon Software	76
7.	Renseignements juridiques	77
7.1	Dénomination sociale	77
7.2	Siège social	77
7.3	Date de constitution.....	77
7.4	Forme juridique	77
7.5	Durée de vie.....	77
7.6	Objet social.....	77
7.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés.....	77
7.8	Exercice social	77
7.9	Affectation et répartition des bénéfices.....	78
7.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales.....	78
7.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	78
7.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	79
7.13	Droits de vote double.....	79

7.14	Documents et informations accessibles au public	79
7.14.1.	Communiqués de presse publiés du 1 ^{er} janvier 2009 au 25 février 2010 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com.....	80
7.14.2.	Informations publiées au BALO, du 25 mai 2009 au 17 février 2010, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr).....	81
7.15	Gestion du capital	81
8.	Les Rapports	82
8.1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	82
8.1.1.	L'activité.....	82
8.1.2.	Le résultat.....	85
8.1.3.	Le capital de la Société.....	85
8.1.4.	Les mandataires.....	86
8.1.5.	Les salariés.....	87
8.1.6.	Les conventions réglementées.....	88
8.1.7.	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital.....	88
8.1.8.	Conclusion.....	88
8.1.9.	Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA.....	89
8.1.10.	Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur l es conséquences sociales et environnementales de l'activité.....	89
8.2	Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	90
8.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	91
8.3.1.	Opinion sur les comptes consolidés.....	91
8.3.2.	Justification des appréciations.....	91
8.3.3.	Vérification spécifique.....	92
8.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	92
8.4.1.	Opinion sur les comptes annuels.....	92
8.4.2.	Justification des appréciations.....	93
8.4.3.	Vérifications et informations spécifiques.....	93
8.5	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementées	93
8.5.1.	Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.....	94
8.5.2.	Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.....	95
8.6	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2009	97
8.6.1.	Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2009.....	97
8.6.2.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2009.....	98
8.6.3.	Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2009.....	98
8.7	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2009	98
8.7.1.	Etat des actions gratuites aux 31/12/2009.....	98
8.7.2.	Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2009.....	98
8.7.3.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2009.....	98
9.	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	99
9.1	Responsable du document de référence	99
9.2	Attestation du responsable du document de référence	99
9.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux	99
9.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires.....	99
9.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants.....	100
9.4	Responsable de l'information financière	100
10.	Table de concordance	101
11.	Table de réconciliation du rapport financier annuel	110

1. Présentation de l'activité

En Mars 2010, Access Commerce est devenue Cameleon Software. Ce changement de dénomination a été décidé par la direction de l'entreprise pour aligner le nom de la société avec celui de son logiciel, Cameleon. Cette évolution permet ainsi de développer une communication plus lisible afin d'accompagner son expansion à l'international.

Cameleon Software est un éditeur de logiciels de définition d'offres, configuration de produits, tarification et génération de devis pour permettre aux entreprises d'accélérer le lancement de nouveaux produits et services et d'augmenter leurs volumes de ventes sur l'ensemble des canaux de commercialisation. Avec les solutions de Cameleon Software les équipes marketing réduisent le temps nécessaire au développement et au lancement de nouvelles offres ou produits personnalisés alors que les équipes de ventes diminuent la durée du cycle « devis-commande ». En renforçant la collaboration entre ces deux équipes les entreprises réduisent leurs coûts et améliorent ainsi leurs résultats.

1.1 Positionnement de la Société

Cameleon Software, un éditeur qui renforce la capacité des départements marketing et commerciaux à s'adapter aux évolutions du marché, à travers une technologie innovante.

1.1.1. Le contexte

Pour faire face à un contexte économique incertain et une concurrence encore plus dure, les entreprises doivent impérativement s'adapter au plus vite. Elles se doivent de :

- innover et proposer des produits en adéquation parfaite avec les nouvelles attentes de leurs clients ;
- lancer ces nouveaux produits le plus rapidement et le plus efficacement possible sur le marché ;
- mettre en place des modèles de distribution multiples, mais complémentaires et cohérents, en tenant compte en particulier de la montée en puissance de l'internet ;
- réduire leurs coûts, malgré la multiplication et la complexification des offres et des canaux de commercialisation ;
- moderniser leur système d'information en éliminant les applications obsolètes ou redondantes, et en adoptant les dernières technologies, telles que SOA (Services Oriented Architecture).

Les entreprises sont plus que jamais poussées à réviser leur stratégie marketing et commerciale avec des objectifs précis d'introduction de nouvelles offres, d'augmentation du chiffre d'affaires, de satisfaction client, d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts. Beaucoup ont compris que l'agilité et l'efficacité sont non seulement un axe d'amélioration de la productivité interne, mais également un différentiateur majeur qui contribue au renforcement de la notoriété et à l'acquisition de nouveaux clients. C'est pourquoi l'optimisation des processus marketing et commerciaux est essentielle afin de répondre au plus vite et au mieux à chaque demande client. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas d'entreprises proposant des offres qui sont complexes, qui évoluent souvent et qui sont commercialisées au travers de canaux de vente multiples.

1.1.2. Les marchés cibles

Cameleon Software s'adresse aux grands groupes ainsi qu'aux PME/PMI innovantes de l'industrie, de la distribution spécialisée et des services. Les entreprises candidates à ses solutions logicielles présentent les caractéristiques suivantes :

- Des offres relativement complexes,
- Des nouveautés techniques ou tarifaires fréquentes,
- Des canaux de commercialisation multiples.

Cameleon Software adresse les verticaux suivants :

- l'industrie,
- l'assurance et les services financiers,
- les télécommunications, les medias et le High Tech.

Société française, Cameleon Software est forte de plus de 150 clients répartis dans 45 pays. La France et l'Europe sont ses premiers marchés ; en 2010 un effort particulier est fait pour accroître sa part de marché sur le marché nord américain.

1.1.3. Le logiciel Cameleon

Durant les 20 dernières années, Cameleon Software, avec son logiciel Cameleon, a acquis une position de leader en apportant aux professionnels des solutions innovantes de configuration, tarification et génération de devis pour les produits et services complexes.

Son leadership a été salué par une évaluation positive la plaçant dans le carré de tête des acteurs mondiaux dans le MarketScope 2009 du cabinet d'analyses Gartner sur les configurateurs commerciaux (« MarketScope for Sales Configuration – 3Q09 », daté du 2 octobre 2009).

Cameleon permet aux entreprises de gérer leurs offres et les informations correspondantes (caractéristiques techniques, tarifs, promotions, données multimédias), et de définir les « parcours de vente » associés à ces offres en fonction du canal de vente.

Le logiciel permet également d'automatiser les processus de devis et de commande quelle que soit la complexité du besoin client, des produits ou de la politique tarifaire, et quel que soit le canal de vente : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

Cameleon est commercialisé à la fois en mode Saas (Software as a service) et en mode traditionnel de licences «On premise».

1.1.4. Un Leadership reconnu

Avec 30 des plus grandes sociétés mondiales parmi ses clients, un logiciel déployé sur plus de 350 sites clients et près de 30 000 utilisateurs B2B (Business-To-Business) répartis dans 45 pays, Cameleon Software est en position de leader mondial.

Par ailleurs, les analystes du Gartner Group ont souligné son leadership en 2007 et 2009 lors d'une évaluation positive dans ses MarketScopes annuel pour les configurateurs commerciaux

1.2 La proposition de valeur de Cameleon Software

Cameleon Software permet aux entreprises d'améliorer leurs performances marketing et commerciales, et les aide à vendre leurs produits quel que soit le canal : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

Grâce aux solutions Cameleon, les entreprises peuvent relever le défi de la rationalisation, de la complexification et de l'évolution rapide de leurs offres commercialisées en multi-canal.

Les objectifs visés sont de gagner en temps et en efficacité lors du lancement de nouvelles offres, d'éliminer les erreurs et les activités sans valeur ajoutée lors de l'élaboration des devis et des commandes, de réduire les temps de cycle et d'améliorer la satisfaction client.

Le but ultime est l'augmentation du chiffre d'affaires et la réduction du coût des ventes et des opérations.

1.2.1. Le secteur industriel

Pour les industriels, l'innovation produit et l'excellence opérationnelle sont deux enjeux majeurs pour rester concurrentiels. Mais lorsque les produits se multiplient et se complexifient, il devient nécessaire d'adopter des modes de gestion « à la commande », ce qui implique d'adapter les organisations, les processus et les outils. Un configurateur de produits leur permet de rationaliser et modéliser leur offre grâce à la collaboration entre les différents experts produit. Disponible au travers d'une solution de vente multi-canal, ce configurateur leur donne la capacité à réaliser des propositions commerciales rapidement et sans erreur. Ainsi les industriels peuvent multiplier leurs canaux de vente tout en optimisant leurs processus commerciaux, industriels et logistiques.

Illustration avec ThyssenKrupp Elevator

ThyssenKrupp Elevator emploie 470 collaborateurs et réalise 110 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise dispose de plusieurs canaux de commercialisation : les forces de vente internes, les agences filiales et des distributeurs indépendants.

La problématique

La complexité de son offre d'ascenseurs configurés à la commande rendait la création des devis longue, délicate et coûteuse. Les experts produits devaient valider la configuration. La gestion des plans d'installation était manuelle, la tarification complexe. Pour réduire les cycles vente-livraison, diminuer ses coûts et satisfaire ses clients et son réseau de vente, il fallait automatiser le processus de vente.

La solution

Avec le configurateur de produit et la plate-forme e-commerce B2B de Cameleon, les agences, les distributeurs et les clients finaux peuvent chiffrer et passer commande en ligne sans le support de la force de vente de ThyssenKrupp Elevator. Plus de 700 collaborateurs et clients l'utilisent dans une trentaine de pays.

Les gains réalisés

- 70 % des commandes sont passées automatiquement.
- Les ventes en ligne ont augmenté de 20%.
- Le temps de cycle commande/ livraison a diminué de 25%.
- Le temps d'étude a été divisé par trois.

« Depuis la mise en place de Cameleon nous avons amélioré notre réactivité pour la plus grande satisfaction de nos clients. Le configurateur nous permet de gagner en productivité dans l'élaboration des devis et des plans d'installation des ascenseurs. Nous connaissons une croissance de notre chiffre d'affaires essentiellement due à l'automatisation de notre processus de vente et à un marché porteur. »

Jérôme Morille

Directeur Systèmes Industriels et Support de Ventes de ThyssenKrupp

1.2.2. Le secteur de la distribution spécialisée

La distribution spécialisée doit pouvoir s'engager sur la meilleure équation : assortiment, prix, qualité, conseil et services afin de marquer sa différence face à la concurrence. La complexité de certains produits, la multiplication des offres promotionnelles, la grande hétérogénéité des produits rendent difficile la diffusion de l'information commerciale et technique sur l'ensemble des canaux de vente. Un vendeur en magasin de bricolage doit pouvoir donner des conseils avisés sur les emplois de tel matériau de construction ou indiquer au client un produit auquel il n'avait pas pensé pour conduire son projet. Une solution de commerce multi-canal performante permet aux distributeurs spécialisés de gérer un référentiel produit unique pour l'ensemble des canaux, de vendre des produits standards ou personnalisables quel que soit le canal et d'équiper leurs forces commerciales de solutions d'aide à la vente.

Illustration avec Lapeyre

Lapeyre commercialise des produits de menuiserie, de cuisine et salle de bain standards et sur mesure dans 350 points de vente.

La problématique

Certains produits destinés à l'habitat sont particulièrement complexes, comme les portes, les fenêtres ou les escaliers. Ils sont fabriqués sur mesure, à la commande. Une erreur de plan, de cotes, rend le produit final inutilisable. Les achats d'équipements pour la maison sont aussi concernés par le développement du commerce sur Internet. Les clients veulent pouvoir consulter le catalogue du fabricant, chez eux. Lapeyre doit donc permettre à ses clients de préparer leur projet. En magasin, les vendeurs doivent conseiller efficacement tous les clients, y compris les plus novices, dans leurs projets d'amélioration de leur habitat.

La solution

Cameleon, intégré à la gestion commerciale, est accessible par les vendeurs en magasin, pour consulter le catalogue en ligne, chiffrer le projet, offrir des services complémentaires et passer commandes.

Cameleon génère automatiquement toutes les données de fabrication dans le système ERP des usines. La commande prend en compte les règles de conception inhérentes au projet et au type d'offre sélectionnée. Elle est assurément fiable. Sur le web, le client consulte le catalogue pour sélectionner les produits et préparer son projet. Il est guidé par un jeu de questions/réponses. En magasin il pourra affiner ses choix avec le vendeur. Des produits complémentaires (cross-selling) ou plus haut de gamme (up-selling) lui sont proposés.

Les gains réalisés

- 100% des commandes sont fiables.
- Augmentation du CA des produits sur mesure.
- Réduction du cycle de production et du délai de livraison.
- Amélioration de la qualité du conseil en magasin et plus grande disponibilité.

1.2.3. Le secteur des assurances

Les assureurs veulent être de plus en plus agiles et innovants afin de conquérir et fidéliser de nouveaux clients. Il y a une plus forte demande pour des garanties adaptées et tarifées en fonction des besoins individuels. Ils ont donc besoin de personnaliser leurs approches marketing et d'accélérer le cycle devis-souscription. Un agent d'assurance doit pouvoir élaborer immédiatement un devis pour présenter les garanties souhaitées par son client. Un service marketing a besoin de générer une campagne individualisée en fonction du profil de chaque adhérent afin de proposer des couvertures complémentaires plus pertinentes. Une solution de vente multi-canal performante les aide à commercialiser leurs produits de façon cohérente à travers tous leurs canaux de vente. Elle augmente leur efficacité commerciale en éliminant les erreurs et les activités sans valeur ajoutée et en réduisant les temps de cycle.

Illustration avec Sud-Ouest Mutualité – Groupe APICIL

Sud Ouest Mutualité offre des services d'assurance de personnes en complémentaire santé et en prévoyance. L'entreprise gère 100 000 contrats. Elle compte une centaine de collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros.

La problématique

L'offre sur mesure, baptisée Ipselia / Reversia, comprend 16 200 garanties santé et prévoyance, soit 31 millions de combinaisons possibles. L'objectif était de donner aux conseillers une solution d'aide à la vente, afin de leur permettre d'explorer l'offre et de traduire les choix du client instantanément et de façon dynamique.

La solution

Le configurateur d'offres Cameleon est utilisé par les conseillers en agence ou par les télé-conseillers. Il les guide au travers de scripts interactifs pour satisfaire les besoins de l'adhérent. Il génère en temps réel le devis qui peut être modifié en fonction des nouvelles demandes du client.

Les gains réalisés

En fonction du profil et des souhaits de l'adhérent, le moteur de configuration Cameleon passe en revue en temps réel l'ensemble de la gamme et des options pour ne retenir que ce qui est pertinent, ce que le conseiller ne peut faire manuellement sans perdre en efficacité. Le cycle de vente est ainsi optimisé avec la génération instantanée des devis et des contrats, mais il est aussi complètement interactif. A tout moment, il est possible d'ajouter/retrancher une option, de suivre en temps réel l'évolution du devis etc. Le potentiel de vente des commerciaux est augmenté. Les clients s'interrogent sur des problématiques auxquelles ils n'avaient pas pensées jusque là, comme la fréquence des visites chez les médecins qui pratiquent des dépassements d'honoraires.

« Cameleon est un outil commercial efficace : chaque adhérent ou prospect de Sud-ouest Mutualité choisit facilement la couverture la plus adaptée à ses attentes parmi les milliers de garanties possibles de notre gamme Complémentaire Santé et Prévoyance. Il nous permet de déployer notre offre sur tous nos canaux de vente : courtiers, agence, plateforme téléphonique et web. Nous gagnons ainsi en rapidité et en cohérence dans notre développement commercial. Sur un plan technique, Cameleon a parfaitement répondu aux besoins de modernisation de notre système d'information en s'intégrant naturellement à ses autres composantes. »

Philippe Gaspel

Directeur des services clients – Sud-Ouest Mutualité – Groupe APICIL

1.2.4. Le secteur des télécommunications

Pour séduire et fidéliser leur clientèle, les opérateurs offrent des services de plus en plus variés, personnalisés et sans cesse innovants. Ils doivent pouvoir créer et lancer rapidement de nouveaux services, packages et promotions, qu'il s'agisse de solutions d'entreprises personnalisées combinant voix et données ou d'offres grand public triple play comprenant téléphone fixe, internet et TV.

Une solution de configuration d'offres performante et disponible en multi-canal permet d'adresser tous ces publics, en apportant à chacun l'offre la plus appropriée à ses besoins. Elle donne aux opérateurs la capacité à réagir très rapidement face aux concurrents grâce à une gestion des offres qui permet aux équipes métiers de modifier simplement les produits et leurs options.

Illustration avec SFR

L'opérateur SFR gère un parc client de 18 millions d'abonnés. Ses offres sont commercialisées en magasins, sur le site e-commerce de l'opérateur et par le service clients.

La problématique

Pour conduire une nouvelle stratégie commerciale, cohérente et différenciée sur les trois canaux de vente, SFR devait constituer un référentiel unique, qui lui permettait de dédier des offres à un canal plutôt qu'à un autre ou de varier les options et les prix selon le canal. Pour accroître sa capacité à réagir face aux offres de ses concurrents, l'opérateur devait pouvoir traduire les innovations (en termes de services et d'usages) sur le plan commercial, dans des délais très courts. Techniquement la solution devait aussi être suffisamment robuste et performante pour pouvoir gérer un nombre de transactions simultanées de plusieurs milliers.

La solution en cours de mise en œuvre et les avantages identifiés

SFR a trouvé dans Cameleon une solution qui permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

« Dans le cadre de la modernisation de notre SI commercialisateur, nous voulions une solution « Gestion des offres » technologiquement basée sur une architecture SOA et permettant aux équipes métiers de concevoir collaborativement les offres. Nous voulions gagner en agilité pour le lancement de nos produits et encore augmenter notre réactivité. Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné, afin d'encore mieux les fidéliser. Par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés – sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis la solution retenue, Cameleon, à des tests intensifs concluants. »

Guillaume Gorge

Directeur de l'Ingénierie du SI Clients SFR.

1.2.5. La technologie Cameleon

Cameleon utilise des moteurs sophistiqués qui solutionnent les problèmes de configuration, de tarification et de catalogue, même les plus complexes.

Ces moteurs sont basés sur des algorithmes d'avant-garde : contraintes déclaratives, règles, logique floue, logique booléenne, calculs, logique conditionnelle, conditions et simulations.

Les logiciels Cameleon, accessibles à partir d'un simple navigateur, reposent sur une architecture n-tiers et s'appuient sur les technologies suivantes :

- interface utilisateur en mode web 2.0 (AJAX) pour une plus grande interactivité et une meilleure expérience ;
- serveurs d'application Java EE 5 garantissant la montée en charge des applications et composants ;
- workflow pour les processus métier ;
- architecture SOA (Services Oriented Architecture) pour assurer l'interopérabilité entre les solutions logicielles Cameleon et les progiciels tiers (ERP, Billing, PDM, CRM, e-commerce).

L'architecture orientée service (SOA) simplifie l'intégration avec les systèmes existants. L'accès au moteur de configuration via des services web aide les entreprises à adapter leur processus de vente plus rapidement et à moindre coût. Par ailleurs, la mise en œuvre d'interfaces utilisateurs basées sur AJAX permet d'améliorer la facilité d'utilisation, l'interactivité et la performance tant pour les utilisateurs internes, qu'externes. Enfin, l'utilisation de flux RSS pour communiquer sur les mises à jour et le versioning des offres contribue à créer un esprit communautaire parmi les personnes impliquées dans le développement des offres.

Enfin, la technologie Cameleon offre des performances et une scalabilité inégalée qui répondent aux exigences des plus grandes entreprises et qui ont été démontrées lors de tests grandeur nature afin de supporter des milliers d'utilisateurs simultanés.

1.3 La concurrence

La concurrence est variable selon les marchés, les tailles d'entreprises et les pays ciblés. Les concurrents de Cameleon Software se répartissent entre :

- Les éditeurs de configureurs et de catalogues électroniques,
- Les éditeurs généralistes ERP ou CRM,
- Le développement spécifique.

Les informations fournies ci-après proviennent de sources internes.

1.3.1. Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques

Ces spécialistes sont les concurrents directs de Cameleon Software. On trouve dans cette catégorie des acteurs tels que BigMachines, Camos, Cincom, Sterling Commerce, ou encore Tacton Systems.

Ces sociétés se sont, dans les dernières années, focalisées sur le marché des grandes entreprises, essentiellement industrielles. Elles essaient aujourd'hui de se développer sur le marché des PME-PMI, marché historique de Cameleon Software, mais avec un succès limité en Europe. Dans le même temps, Cameleon s'est diffusé au sein des grands comptes, en Europe et aux Etats-Unis, en respectant notamment les exigences de retour sur investissement devenues déterminantes aujourd'hui dans les grandes organisations. Les succès de Cameleon chez SFR, Legrand, Bouygues, IMS ou Leroy Merlin en attestent.

Cameleon se distingue essentiellement sur les aspects suivants :

- Sa richesse fonctionnelle,
- Sa simplicité d'utilisation pour élaborer les modèles de configuration et les règles de tarification,

- Son approche collaborative pour optimiser les tâches des équipes métier,
- Ses performances et sa scalabilité qui lui permettent de supporter des milliers d'utilisateurs simultanés.

1.3.2. Les éditeurs généralistes ERP ou CRM

Que ce soit dans le domaine ERP ou CRM, ces éditeurs positionnent des offres larges et globales qui se traduisent par un coût et un délai de mise en œuvre pouvant être parfois élevés. De plus, l'organisation des activités de vente d'une entreprise se doit, pour augmenter la performance, d'être flexible et adaptable ce qui est difficile à réaliser avec des solutions, par nature, centralisatrices, peu collaboratives et fonctionnant selon des procédures figées.

Les solutions de Cameleon Software se positionnent en complément des ERP et/ou CRM, en offrant des fonctionnalités qui permettent de gérer une forte complexité de l'offre produit tout au long du processus de vente. Au delà de l'efficacité de sa technologie, la rapidité de mise en œuvre et le faible coût de possession de ses solutions sont également des atouts déterminants face à ce type de concurrence.

1.3.3. Le développement spécifique

Dans un marché encore peu structuré, le développement spécifique d'applications d'entreprise est une concurrence fréquente. En effet, le besoin d'une solution progicielle externe n'est pas toujours identifié par l'entreprise en amont de sa réflexion et, de plus, les avantages du choix d'une solution comme Cameleon (évolution, montée en charge, maintenance) sont plutôt perceptibles à moyen qu'à court terme. Les articles publiés sur les avantages des progiciels par rapport aux développements spécifiques et les efforts de marketing entrepris par Cameleon Software devraient progressivement lui permettre de gagner en visibilité et de récupérer ce type de projets. Ceci est d'autant plus vrai que les entreprises veulent :

- gagner en agilité, y compris au niveau du système d'information
- tirer profit des avancées technologiques, telles que l'architecture SOA
- consolider différentes applications (catalogue produit par exemple) au sein d'une seule et même application, telle que Cameleon
- réduire les coûts d'exploitation du système d'information

1.4 Une stratégie de croissance

Dans un contexte économique encore morose en 2010, Cameleon Software continue son développement en France mais surtout à l'international et prévoit d'accroître ses ventes de licences « classiques » et en mode « Saas » aux Etats Unis et en Europe. La confiance que lui ont accordée récemment des sociétés comme IMS, Gras Savoye, SFR Vodafone, démontre la pertinence de la proposition de valeur de Cameleon Software. Cette année, les efforts marketing et commerciaux sont renforcés avec pour objectif principal de gagner des parts de marchés sur le territoire nord américain.

Sur chacun des verticaux qu'il adresse, Cameleon Software peut capitaliser sur des références de qualité et connues.

Cameleon Software compte aussi tirer parti de l'importance de son revenu de maintenance représentant environ 42 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009.

Enfin, la société possède, dans le monde entier, de solides références enthousiastes vis-à-vis de la suite Cameleon qui leur a apporté un rapide retour sur investissement. Dans une période où les clients potentiels cherchent à minimiser les risques liés au choix et à la mise en place de nouvelles solutions, cette capacité à leur présenter de belles réussites est un atout considérable.

1.5 Les risques

La société tient à avertir le lecteur du présent document des risques inhérents à son activité. La société a procédé à une revue des risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs. Ces derniers sont décrits en partie 3.2.1.

2. Le management et l'organisation

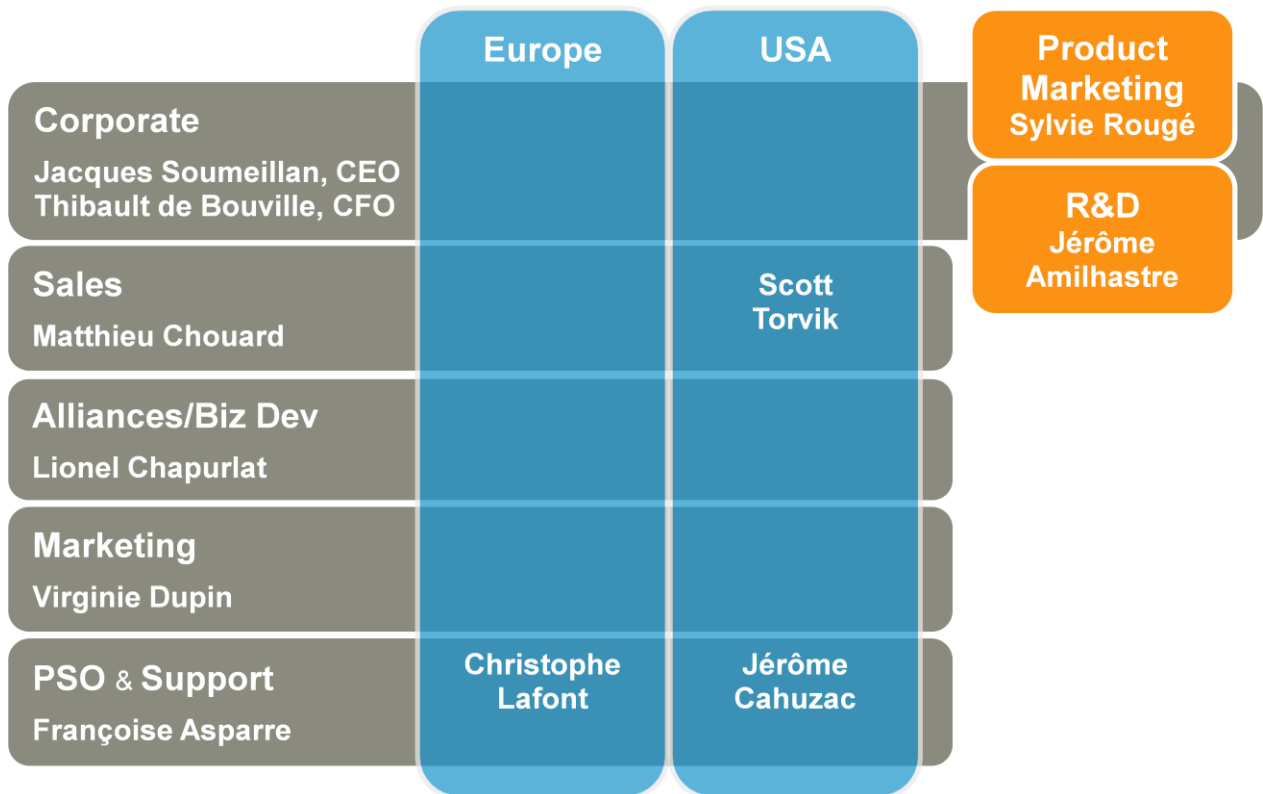
2.1 Le management

Le management de Cameleon Software est assuré par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- **Jacques Soumeillan**, co-fondateur de Cameleon Software, il occupe le poste de Président Directeur Général. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH.
- **Françoise Asparre**, Directrice Générale Déléguée et VP Services & Support. Co-fondatrice de Cameleon Software, elle dirige le département Services et Support de l'activité Cameleon. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- **Thibault de Bouville**, Administrateur, Directeur Administratif et Financier et Directeur des Ressources Humaines. Présent chez Cameleon Software depuis son introduction en Bourse en 1999, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services administratifs et informatiques. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un DEA et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- **Matthieu Chouard**, VP Sales de Cameleon Software. Avant de prendre la direction des équipes de vente et d'avant-vente Cameleon Software, Matthieu a exercé des fonctions de direction commerciale et direction générale au sein de plusieurs éditeurs de logiciels anglo-saxons, notamment PlanView, Netonomy, Open Text Corporation ou Netscape. Matthieu est en charge du développement commercial des solutions Cameleon au plan mondial et de conforter ainsi les fortes ambitions du groupe à l'international.
- **Lionel Chapurlat**, VP Alliances & Business Development de Cameleon Software. Présent dans le groupe depuis 2006, Lionel est responsable de la mise en place d'un réseau de partenaires intégrateurs et éditeurs, visant à accélérer la diffusion de la Suite Cameleon. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- **Sylvie Rougé**, VP Product Marketing. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Cameleon Software en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources Marketing Produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- **Jérôme Amilhastre**, VP R&D, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D en 2006.

2.2 L'organisation

Le groupe Cameleon Software est organisé autour d'une structure légère de management, d'une division produits composée d'une équipe Product Marketing et d'une équipe R&D et d'équipes opérationnelles sous la conduite de managers appartenant à l'équipe de Direction.



3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.1 Gouvernement d'entreprise

3.1.1. Les diligences

Le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil d'Administration après une revue attentive des risques liés à l'activité réalisée notamment auprès des membres du Comité de Direction et des membres du Conseil d'administration et une analyse approfondie des modalités d'exercice des pratiques de gouvernement d'entreprise dans la Société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 25 février 2010.

3.1.2. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs de Cameleon Software, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Le Conseil d'Administration comprend également, à ce jour, trois membres indépendants. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique de ses membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant de Cameleon Software correspondent aux six critères décrits par la partie 8.4 du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par l'AFEP et le MEDEF.

■ Jacques Soumeillan

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Françoise Asparre

Nommée le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Thibault de Bouville

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Philippe Gaillard

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Diplômé DECS, Philippe Gaillard est directeur associé du cabinet Opteamum Alliance, spécialisé dans le rapprochement et le financement d'entreprises technologiques ; Précédemment, Philippe était Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats-Unis. Il fut également PDG et co-fondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM) et PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'Industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international.

D Mike Sutton

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice Président de Mapics Inc., plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux USA et en Europe. Vivant dans le Sud Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration de Cameleon Software afin de partager son savoir faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA.

D Amélie Faure

Administrateur indépendant. Nommée le 6 mai 2008 pour un mandat de 4 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31/12/2011.

Ingénieur Agronome (Institut National Agronomique de Paris-Grignon), Amélie a été à partir de 2004 et jusqu'en 2009, Directrice générale d'Intercim Europe, éditeur de logiciels d'Enterprise Manufacturing Intelligence, permettant l'analyse, l'extraction, l'application, le contrôle et le partage des Bonnes Pratiques Opérationnelles (BOP) à travers des logiciels dédiés à l'optimisation des systèmes et process industriels complexes. Amélie a participé notamment à l'intégration de Pertinence au sein du groupe Intercim puis à la vente d'Intercim au groupe Dassault System. En 1990, Amélie a cofondé GénériX, éditeur de progiciels de gestion commerciale, logistique et financière et a assuré la responsabilité du marketing et des ventes jusqu'en 1999. Elle a par la suite participé à la direction d'Augeo Software (Vice President Southern Europe) de 1999 à 2001, éditeur de logiciel de Professional Services Automation, où elle a contribué à la restructuration et au redressement de l'entreprise.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 8.1.4.2 du présent document.

3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune incrimination, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite, mise sous séquestre ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la société, de relation familiale entre les membres du Conseil d'Administration.

3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.5.1. Fréquence des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois en 2009, 5 fois en 2008 et 4 fois en 2007. Le pourcentage de participation aux Conseils était de 88% en 2009, 82% en 2008, et 83% en 2007.

3.1.5.2. Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement trois à quatre jours avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

3.1.5.3. Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants :

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires, une fois par mois, du reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec tout ou partie des membres du Comité de Direction, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Cameleon Software. Il se décompose ainsi :

- Point Business (revue des affaires signées, des mises en production, des sites critiques, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir) ;
- Point Financier (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net, tableau des cash-flows prévisionnels pour les 12 mois à venir) ;
- Focus : les autres sujets sont fixés en fonction des événements et de la vie de la société.

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels des sociétés du groupe et les comptes consolidés du groupe Cameleon Software sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. De plus, ce dernier a la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et se réserve la possibilité de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis présente ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash flow, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Cameleon Software. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO, ISI), ainsi que la prévision des cash-flows consolidés. Ce budget est actualisé en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

3.1.5.4. Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (y compris en visioconférence ou en conférence téléphonique) ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

3.1.5.5. Autres

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont annuellement fixées par le Conseil en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs constatée sur l'exercice écoulé. .

Fixation des rémunérations des administrateurs indépendants

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations des administrateurs indépendants. Cette rémunération est par administrateur indépendant de 2K€ par an de part fixe et de 3K€ de part variable versée en fonction du taux de présence de l'administrateur concerné. Il n'y a pas d'avantage en nature.

Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration de Cameleon Software n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé.

3.1.6. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

3.1.7. Politique de rémunération

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont attribués en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatif et quantitatif constatée sur l'exercice écoulé et présentée dans les comptes consolidés au sein de la partie 4.3.15.1 du présent document. En parallèle, le détail des stock-options et des actions gratuites attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix salariés (4.3.10.1.b du présent document). Aucune option n'a été exercée à ce jour.

3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration n'a pas voulu se référer à un code de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il n'existait pas à ce jour de code adapté à une entreprise de la taille de Cameleon Software et reconnu. Pour autant, les membres du Conseil ont tenu à rappeler leur attachement à des pratiques de gouvernement d'entreprise permettant d'assurer certains principes de bon fonctionnement et de transparence propres à améliorer la gestion du groupe en respectant les droits des salariés et des actionnaires. A ce titre, le Conseil de Cameleon Software applique les principes suivants :

- La présence, au sein du Conseil, d'administrateurs indépendants. Ces administrateurs doivent être intègres et être des professionnels du secteur du logiciel ou apporter une compétence importante pour la vie du Conseil. A ce jour, le Conseil a trois membres indépendants, sur un total de 7 membres.
- La rémunération des administrateurs doit être fonction de leur assiduité.
- L'implication du Conseil dans la communication financière de la société.
- L'examen et la prise de décision du Conseil pour toutes les opérations d'importance stratégique.

3.1.9. Participation aux Assemblées

Ce point est analysé en parties 7.10 et 7.11 du présent document.

3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

Les délégations permettant une augmentation à terme du capital sont présentées en partie 8.1.7 du présent document. Les règles en matière de franchissement de seuil sont présentées en partie 7.12.

3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.2.1. Analyse globale des risques liés à l'activité

L'analyse globale des risques liés à l'activité de Cameleon Software doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

La Société a donc procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les facteurs de risque liés à l'activité de Cameleon Software sont les suivants :

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients de Cameleon Software. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2003, Cameleon Software a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -23 % en 2003 par rapport à 2002.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou les autres concurrents, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Cameleon Software sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Cameleon Software intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/Canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Cameleon Software n'a pas déposé de brevet aux USA ni en Europe. Toutefois, la Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon de la part d'un tiers de ses marques, de sa technologie ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle de Cameleon Software. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux projets clients

Cameleon Software intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques juridiques

Le groupe Cameleon Software n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent Cameleon Software au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future de Cameleon Software repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein de Cameleon Software sont considérées comme normales. Toutefois, la concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Cameleon Software base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

Risques liés aux fournisseurs

Cameleon Software travaille avec plusieurs fournisseurs. Ces derniers sont soit fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon, soit fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Cameleon Software pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Cameleon Software et à son activité afin d'intervenir sur le titre Cameleon Software. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Cameleon Software est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Cameleon Software, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Cameleon Software publie des comptes consolidés regroupant les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Cameleon Software pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir, Cameleon Software étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement.

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 4.3.14.

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité de Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Cameleon Software

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Cameleon Software a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Cameleon Software a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative de Cameleon Software ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

3.2.2. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- au contrôle des opérations.

La société n'a pas fondée l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Il est clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficace possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission ou d'une fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

3.2.3. Moyens de contrôle

A ce jour, les moyens de contrôle visant à limiter les risques liés à l'activité de Cameleon Software sont, au regard de l'historique de la Société et de son activité, les suivants :

Risques liés à la reconnaissance des revenus

Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice. A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur. Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,
- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,
- facilitant la relance clients,
- imitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui permet de :

- S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Cameleon Software et le client, et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages, à ce jour, de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.).

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

Il n'existe aucune garantie que la société Cameleon Software parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure « autorisation bancaire », procédure Carte Bleue).

Risques liés aux délits d'initiés

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Cameleon Software » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Cameleon Software SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

Risques juridiques

La principale mesure prise par Cameleon Software afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 1,5 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit ; la RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA/Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrats d'assurance locaux pour ses implantations allemandes et nord américaines.

De plus, Cameleon Software s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Cameleon Software a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques liés aux projets clients

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessus « risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés au processus de consolidation

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés de Cameleon Software :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière de Cameleon Software SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Risque de change

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

4. Finance

4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€	Libellé	2009	2008
	Chiffre d'affaires	6,99	9,29
	Marge brute	6,77	8,68
	Frais de personnel	(5,44)	(5,78)
	Résultat opérationnel courant	(0,95)	0,24
	Résultat opérationnel	(1,15)	0,24
	Résultat net	(0,31)	0,32

Les données consolidées 2008 et 2009 ont été retraitées conformément à l'IFRS 5. Les conséquences de ce retraitement sont explicitées au sein des parties 4.3.8.2 et 4.3.11.9 des comptes consolidés. Les chiffres présentés ci-dessus ne sont pas disponibles pour l'année 2007.

4.2 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2010 est présenté ci-dessous :

- | | |
|-------------------|---|
| ● 03 février 2010 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2009 |
| ● 25 février 2010 | Résultat annuel - Exercice 2009 |
| ● 29 avril 2010 | Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2010 |
| ● 29 juillet 2010 | Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2010 |
| ● 31 août 2010 | Résultat semestriel - 1 ^{er} semestre 2010 |
| ● 28 octobre 2010 | Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2010 |
| ● 31 janvier 2011 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2010 |

4.3 Comptes consolidés 2009

4.3.1. Bilan Actif

En €	Note	31/12/2009	31/12/2008
Ecart d'acquisition	4.3.9.2	2 795 727	2 843 727
Immobilisations Incorporelles	4.3.9.1	752 371	849 765
Immobilisations Corporelles	4.3.9.3	239 468	356 877
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	4.3.9.4	41 942	43 153
Autres actifs non courants	4.3.9.6		
Actif non courant		3 829 508	4 093 522
Stocks et en-cours			
Clients et Comptes rattachés	4.3.9.5	3 491 958	7 211 024
Autres Créances et Comptes de Régularisation	4.3.9.6	573 064	1 281 309
Trésorerie et dépôt à terme	4.3.9.7	4 367 033	3 281 901
Actif Courant		8 432 055	11 774 234
Total		12 261 563	15 867 756

4.3.2. Bilan Passif

En €	Note	31/12/2009	31/12/2008
Capital	4.3.10.1	2 916 281	2 893 781
Primes et réserves		3 835 249	3 413 711
Résultat consolidé		-311 329	319 299
Ecart de conversion		-39 494	-23 014
Capitaux propres	4.3.5	6 400 707	6 603 777
Provisions pour Risques et Charges	4.3.10.2		
Engagements de retraite	4.3.10.2	79 794	60 717
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.10.5	478 039	807 444
Autres dettes non courantes		152 026	195 889
Passif non courant		709 859	1 064 050
Provisions courantes	4.3.10.2	172 589	30 589
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	4.3.10.4	679 739	1 701 345
Autres dettes et Compte de Régularisation	4.3.10.6	3 922 234	6 165 555
Emprunts et dettes financières à court terme	4.3.10.5	376 435	302 440
Passif courant		5 150 997	8 199 929
Total		12 261 563	15 867 756

4.3.3. Compte de résultat

4.3.3.1. Etat du résultat

En €	Note	31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	4.3.11.2	6 987 779	9 288 992
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-214 616	-609 300
Charges de personnel	4.3.11.3	-5 436 973	-5 778 353
Charges externes		-1 687 021	-2 444 882
Impôts et taxes		-252 372	-216 404
Dotations nettes aux amortissements		-222 942	-215 713
Dotations nettes aux provisions		-122 579	-24 428
Autres produits et charges d'exploitation	4.3.11.4-5	-4 143	243 620
Résultat opérationnel courant		-952 867	243 532
Autres produits et charges opérationnels			
Frais de restructuration	4.3.11.6	-201 929	
Résultat opérationnel		-1 154 796	243 532
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		61 010	115 226
Coût de l'endettement financier brut		-30 249	-27 675
Coût de l'endettement financier net	4.3.11.7	30 761	87 551
Autres produits et charges financiers		-6 137	-7 840
Impôts sur les résultats	4.3.11.8		
Résultat Net des entreprises intégrées		-1 130 172	323 243
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat Net des activités cédées	4.3.8.2 – 4.3.11.9	818 843	-3 944
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-311 329	319 299
Part des intérêts minoritaires			
Résultat Net Part du Groupe		-311 329	319 299
Résultat par action des activités poursuivies	4.3.12.4	-0,10	0,03
Nombre d'actions		11 577 349	11 575 124
Résultat par action dilué des activités poursuivies	4.3.12.4	-0,10	0,03

Voir partie 4.3.8.2-c Réconciliation avec les états financiers 2008 publiés en 2009.

4.3.3.2. Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Libellé	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Résultat net	-311 329	319 299
Ecart de conversion	-16 480	-4 709
Changement de méthode sur le calcul de la PIDR (4.3.6.5-p)	-41 085	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-57 565	-4 709
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-368 894	314 590

4.3.4. Tableau de flux de trésorerie

4.3.4.1. Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Bénéfice net	-311	319
Amortissements et provisions	349	200
Variation des impôts différés	0	0
Plus ou moins-value de cession	-819	1
Variation des écarts de conversion		
Charges et produits calculés liés aux stock-options	80	251
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	-82	77
Capacité d'autofinancement	-782	847
Variation des créances d'exploitation	3 869	-1 151
Variation des autres créances	40	12
Variation des dettes d'exploitation	-1 714	488
Variation des autres dettes	-791	96
Autres variations	1	-328
Variation du besoin en fonds de roulement	1 406	-884
Flux de trésorerie liés à l'activité	623	-36
Acquisitions d'immobilisations	-72	-24
Cession d'immobilisations	459	40
Incidence des variations de périmètre	249	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	636	16
Variations des emprunts & subventions remboursables	-255	-21
Augmentation de capital	85	
Augmentation des autres fonds propres		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-169	-21
Incidence des variations des taux de change	-5	4
Variation de trésorerie	1 086	-37
Trésorerie ouverture	3 280	3 317
Trésorerie clôture	4 366	3 280

4.3.4.2. Tableau de variation de l'endettement financier net

En K€		Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie brute	(a)	3 282	1 086	4 367
Soldes débiteurs et concours bancaires	(b)	2		2
Trésorerie nette	(c) = (a) - (b)	3 280	1 086	4 366
Endettement financier brut (1)	(d)	1 108	-255	853
Endettement financier net	(d) - (c)	2 172	1 341	3 513

(1) L'endettement financier brut est détaillé en partie 4.3.10.5

4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés

En €	Part du groupe							
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - part des Minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 01 janvier 2008	2 893 781	3 997 923	0	-844 253	-9 565	6 037 886		6 037 886
Augmentation de capital						0		0
Paiements fondés sur des actions				251 302		251 302		251 302
Résultat net de l'exercice				319 299		319 299		319 299
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-4 709	-4 709		-4 709
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	319 299	-4 709	314 590	0	314 590
Variation de périmètre								
Situation au 31 décembre 2008	2 893 781	3 997 923	0	-273 652	-14 274	6 603 778	0	6 603 778
Augmentation de capital	22 500	-22 500				0		0
Emission de BSAR		85 397				85 397		85 397
Paiements fondés sur des actions				80 427		80 427		80 427
Résultat net de l'exercice				-311 329		-311 329		-311 329
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-57 565	-57 565		-57 565
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-311 329	-57 565	-368 894	0	-368 894
Variation de périmètre								
Situation au 31 décembre 2009	2 916 281	4 060 820	0	-504 554	-71 839	6 400 708	0	6 400 708

Le Conseil d'Administration du 22 décembre 2009 a constaté une augmentation de capital de 22 500 €, faisant suite à l'émission de 90 000 actions nouvelles (décision du Conseil d'Administration du 7 décembre 2007 attribuant autant d'actions gratuites). L'émission des BSAR est quant à elle présentée en partie 4.3.10.1.

4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

4.3.6.1. Présentation générale de Cameleon Software SA

Cameleon Software SA est une société anonyme de droit français, publiant ses états financiers en euro.

Cameleon Software est un éditeur international de logiciels de vente multi-canal et configurateur d'offres.

La solution Cameleon de Cameleon Software aide les entreprises à vendre leurs produits et services personnalisables à travers tous leurs canaux de commercialisation. Elle permet l'optimisation des processus de vente assistée, de configuration de produits, de tarification et de génération de devis. En associant une architecture orientée service (SOA) et les techniques Web 2.0, elle offre des performances et une scalabilité inégalée qui répondent aux besoins des grandes sociétés internationales. Les entreprises mettent en œuvre Cameleon pour gagner en agilité, qualité essentielle pour accélérer le time-to-market, pour améliorer l'expérience client et pour accroître leur chiffre d'affaires.

Les entreprises, parmi les plus prestigieuses, font déjà confiance à Cameleon comme : Air Liquide, Eaton Corporation, Groupe APICIL, Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Pages Jaunes, Philips Electronics, Réunica, Saint-Gobain, Schneider Electric, SFR, Socomec et ThyssenKrupp.

Cameleon Software est un acteur international avec des implantations en France (Toulouse, Paris, Lyon) et aux USA (Chicago). Cameleon Software est cotée sur le segment C d'Eurolist et bénéficie de la qualification Oseo d'entreprise innovante.

Pour plus d'information : www.cameleon-software.fr

4.3.6.2. Principes comptables

Les états financiers consolidés de Cameleon Software S.A. et de toutes ses filiales (le "Groupe") ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des derniers comptes consolidés publiés pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2008 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1er janvier 2009 et présentés ci après :

IFRS 2 Paiement fondé sur des actions (Révisée)

L'amendement porte sur deux sujets. Il clarifie la définition d'acquisition de droits et définit le traitement de l'annulation d'un dispositif d'attribution. Cette adoption n'a pas eu d'impact sur la situation financière ou la performance du Groupe, auquel aucune disposition de cet amendement ne s'est avérée applicable au cours de la période.

IFRS 8 Secteurs opérationnels

IFRS 8 remplace IAS 14, Information Sectorielle. Cette norme requiert l'identification des secteurs opérationnels sur la base des informations internes qui sont régulièrement revues par le principal décideur opérationnel de l'entité. Compte tenu des cessions d'actifs intervenus au cours de l'exercice, le Groupe est en train d'analyser leur impact sur l'information sectorielle déterminée selon IFRS 8.

IAS 1 Présentation des états financiers (Révisée)

Cet amendement vise à améliorer la capacité des utilisateurs à analyser et à comparer l'information fournie dans les états financiers. Le Groupe adopte une présentation des capitaux propres conforme aux recommandations du CNC pour les sociétés sous référentiel comptable international. De plus, l'amendement propose un état unique de résultat global ou deux états : un état du résultat net et un état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Le Groupe a choisi de présenter deux états séparés.

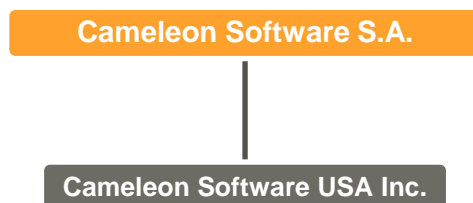
Amélioration des IFRS 2008

En mai 2008, l'IASB a publié un premier ensemble d'amendements au référentiel dont la finalité première est la suppression d'incohérences et la clarification de certains termes utilisés. Des dates d'entrée en vigueur ont été prévues distinctement pour chacune des normes. Ces améliorations n'ont pas eu d'impact sur la situation financière ou la performance du Groupe.

Les autres révisions sont non applicables au Groupe et aucune norme ou révision de norme autre que celles énoncées ci-dessus et applicables par anticipation n'a été retenue pour les comptes consolidés.

4.3.6.3. Comptes consolidés

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés 2009 le 25 février 2010. Au 31 décembre 2009, l'organigramme du groupe Cameleon Software était le suivant :



La société canadienne Access Commerce Inc. a été dissoute au cours de l'année 2009. La société allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. La société Innocad a été cédée le 5 octobre 2009.

4.3.6.4. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.6.5. Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Cameleon Software sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de la filiale Cameleon Software Inc. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.
- les écarts en résultant sont enregistrés dans les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Conformément à la norme IAS 21 les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans les filiales étrangères sont enregistrées en capitaux propres.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Licences, Brevets 1 à 4 ans

e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères de la norme IAS 38. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Frais de développement 10 ans

f. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 4.3.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles. Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre :

- la somme des cash flow futurs actualisés,
- la valeur de revente des actifs concernés. Cette dernière est établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 10 ans

h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de locations financières

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 4.3.6.5-g).

j. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

k. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

l. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

m. Actions propres

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2008, ni ne détient au 31 décembre 2009, d'action propre.

n. Plans de souscription et plans d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions et des actions gratuites peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

o. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

p. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces

indemnités, calculées sur la base de la méthode dite prospective, est comptabilisé au passif du bilan. Les modalités de calcul sont détaillée en partie 4.3.10.2.

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite a été revu. L'impact sur l'ouverture de l'exercice a été estimé à – 41 K€. L'impact sur l'ouverture de l'exercice précédent aurait été identique et n'aurait pas modifié le résultat, il n'y a donc pas eu de retraitements des comptes de l'exercice précédent à ce titre.

q. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.
- Les ventes de marchandises sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition, pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.

r. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 1/3 pour la société mère.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au delà, car la probabilité d'utiliser ces reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

s. Crédit d'Impôt Recherche

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins des charges de personnel pour la part relative aux salaires et des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement.

t. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte de l'impôt et des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- des frais de restructuration ;
- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- des dépréciations non courantes de goodwill et d'actifs.

4.3.7. Evénements caractéristiques de la période

4.3.7.1. Cession des activités non stratégiques et focus sur le développement des solutions Cameleon

Cameleon Software a procédé sur l'exercice 2009 à la cession de ses activités non stratégiques. Ces opérations ont permis au groupe de se désengager de secteurs d'activité qui n'étaient plus dans son cœur de métier, et consacrer l'ensemble de ses moyens humains et financiers au développement des solutions Cameleon. Ce focus sur Cameleon est un élément important dans l'exécution de l'ambitieuse stratégie de développement international du groupe Cameleon Software.

a. Cession de l'activité intégration ERP

Cameleon Software a annoncé le 1^{er} avril 2009 la cession de son activité intégration ERP, dédiée au déploiement de la solution ERP Microsoft Dynamics AX, à la société TVH Consulting. Créée en 2003 par Guy Tubiana et ses proches collaborateurs, TVH Consulting met en place une stratégie de développement ambitieuse autour des solutions ERP Microsoft Dynamics AX et X3 (éditée par Sage).

Cette activité intégration ERP a représenté en 2008 un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,7M€ au sein du groupe Cameleon Software. Dans le futur, les deux groupes collaboreront étroitement, notamment dans le cadre de l'intégration de Cameleon avec l'ERP Dynamics AX, distribué par TVH Consulting. Cette intégration est d'ores et déjà une réalité auprès de plusieurs clients communs.

b. Cession de la filiale Innocad

Cameleon Software a annoncé le 5 octobre 2009 la cession de sa filiale à 100% Innocad SAS, dédiée à la vente et à l'implémentation de solutions de CAO et de gestion de données techniques, au groupe Axemble, revendeur et intégrateur n°1 en France et en Suisse des solutions SolidWorks.

Innocad a généré un chiffre d'affaires de 1,43M€ en 2008 et de 1,102M€ sur les 9 premiers mois de 2009.

4.3.8. Informations relatives au périmètre de consolidation

4.3.8.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 est présenté ci-après.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software	S.A.	2 916 281,00	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100

4.3.8.2. Informations permettant la comparabilité des comptes

a. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

La filiale Innocad détenue à 100% a été cédée le 5 octobre 2009. Cette opération est décrite en partie 4.3.7.1.

b. Informations relatives aux changements comptables

Néant à l'exception des points invoqués en partie 4.3.6.5-p.

c. Réconciliation avec les états financiers de 2008 publiés en 2009

En application de la norme IFRS 5, le compte de résultat des périodes comparatives doit être retraité pour refléter les changements survenus dans le périmètre des activités abandonnées ou en cours de cession au 31 décembre 2009. La colonne « IFRS 5 » reflète par conséquent les flux de l'activité intégration ERP cédée au 31 mars 2009 (cession décrite en partie 4.3.7.1-a) et de l'activité CAO / PDM cédée le 5 octobre 2009 (cession décrite en partie 4.3.7.1-b).

Etat de passage du compte de résultat au 31 décembre 2008 publié au compte de résultat au 31 décembre 2008 retraité conformément à l'IFRS 5

En €	31/12/2008		31/12/2008
	Publié en 2009	IFRS 5	Publié en 2010
Chiffre d'affaires	12 791 869	-3 502 877	9 288 992
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	-1 927 101	1 317 801	-609 300
Charges de personnel	-7 282 296	1 503 943	-5 778 353
Charges externes	-2 983 230	538 348	-2 444 882
Impôts et taxes	-278 744	62 340	-216 404
Dotations nettes aux amortissements	-239 647	23 934	-215 713
Dotations nettes aux provisions	-84 883	60 455	-24 428
Autres produits et charges d'exploitation	243 620		243 620
Résultat opérationnel courant	239 588	3 944	243 532
Autres produits et charges opérationnels			
Résultat opérationnel	239 588	3 944	243 532
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	115 226		115 226
Coût de l'endettement financier net	-27 675		-27 675
Coût de l'endettement financier	87 551		87 551
Autres produits et charges financiers	-7 840		-7 840
Impôts sur les résultats			
Résultat Net des activités poursuivies	319 299	3 944	323 243
Résultat Net des activités cédées		-3 944	-3 944
Résultat Net de l'exercice	319 299		319 299

4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan

4.3.9.1. Immobilisations Incorporelles

En €				Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2009
Brut	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution			
Logiciels	14 457	9 033	8 703	2 010	-192	12 586
Droit au bail	5 525				-188	5 337
Dépenses de R&D immobilisées	944 058				0	944 058
Total	964 040	9 033	8 703	2 010	-379	961 981

En €				Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2009
Amortissements	Valeur au 31/12/2008	Dotation	Reprise			
Logiciels	7 714	3 927	1 000	1 751	-247	8 643
Droit au bail	0					0
Dépenses de R&D immobilisées	106 562	94 406				200 968
Total	114 276	98 332	1 000	1 751	-247	209 611

4.3.9.2. Ecart d'Acquisition

En €				
Brut	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009
Access Productique	123 052		48 000	75 052
A.I.S. (Access Commerce Vancouver)	149 751			149 751
T.D.V.	875 000			875 000
Tekora	496 785			496 785
Exsyde	1 199 139			1 199 139
Total	2 843 727	0	48 000	2 795 727

Les écarts d'acquisition se répartissaient au 31/12/2008, en valeur nette, entre les deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) que sont l'activité Cameleon et l'activité Intégration. L'écart d'acquisition relatif à l'activité Intégration a été sorti compte tenu des cessions intervenues durant l'exercice (cessions décrites en partie 4.3.7.1).

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre la somme des cash flow futurs actualisés et la valeur de revente des actifs concernés.

4.3.9.3. Immobilisations Corporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2009
Installations Générales, Agencements	259 512	9 463			-1 052	267 923
Matériel Informatique	916 563	74 610	75 107		-3 748	912 318
Mobilier	339 980					339 980
Total	1 516 055	84 074	75 107	0	-4 800	1 520 221
Dont matériel acquis en location financière	658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2008	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2009
Installations Générales, Agencements	168 017	27 656			-894	194 779
Matériel Informatique	684 208	75 777	5 188		-3 134	751 663
Mobilier	306 955	27 357				334 311
Total	1 159 180	130 790	5 188	0	-4 028	1 280 753
Dont matériel acquis en location financière	471 942	57 335				529 277
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

4.3.9.4. Autres actifs financiers courants et non courants

a. Détail des titres de participation

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2009	Pourcentage de détention
Clipack	75 006				75 006	< 1%
Tekora	4 000				4 000	17,20%
Provisions s/ titres participation	-75 006				-75 006	
Prêts et autres créances	39 153	344	783	773	37 941	NA
Total	43 153	344	783	773	41 941	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.

b. Actifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2009	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	41 942	41 942		41 942			
Actifs financiers non courants	41 942	41 942	0	41 942	0	0	0
Stocks et en-cours							
Clients et Comptes rattachés	3 491 958	3 491 958			3 491 958		
Autres Créances et Comptes de Régularisation	573 064	573 064			573 064		
Equivalents de trésorerie	3 825 524	3 825 524	3 825 524				
Trésorerie	541 509	541 509	541 509				
Actifs financiers courants	8 432 055	8 432 055	4 367 033	0	4 065 022	0	0
Total Actifs financiers	8 473 997	8 473 997	4 367 033	41 942	4 065 022	0	0

4.3.9.5. Clients et Comptes Rattachés

a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €				
Nature	Brut au 31/12/2009	Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
Clients	3 142 557		3 142 557	7 132 256
Clients, Effets à Recevoir	0		0	0
Clients douteux	195 151	170 642	24 509	30 743
Clients, Factures à Etablir	324 892		324 892	48 025
Total	3 662 600	170 642	3 491 958	7 211 024

b. Variation des provisions sur créances

En €							
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	227 680	27 101		20 694	62 600	-845	170 642
Total provisions	227 680	27 101	0	20 694	62 600	-845	170 642

c. Créances clients par échéance

En €					
	Solde	Non Echus	- 1 an	Echus + 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Clients	3 142 557	2 754 959	393 039		
Clients, Effets à Recevoir	0	0			
Clients douteux	24 509			24 509	
Clients, Factures à Etablir	324 892	324 892			
Total	3 491 958	3 079 851	393 039	24 509	

4.3.9.6. Autres Créances et Comptes de Régularisation

En €					
Libellé	Brut au 31/12/2009	Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008	
Fournisseurs débiteurs		0	0	0	
Personnels et Comptes Rattachés	9 216	0	9 216	10 583	
Organismes Sociaux	827	0	827	0	
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	288 320	0	288 320	666 975	
Etat, Impôts Différés		0	0	0	
Taxe sur la Valeur Ajoutée	81 684	0	81 684	88 112	
Débiteurs Divers	59 265	0	59 265	34 738	
Créances sur cessions d'immobilisations		0	0		
Charges constatées d'avance	133 752	0	133 752	480 901	
Charges à étaler sur Obligations		0	0	0	
Autres actifs courants	573 064	0	573 064	1 281 309	
Etat, Crédit d'Impôt Recherche > 1 an	0				
Autres actifs non courants	0	0	0	0	
Total autres actifs	573 064	0	573 064	1 281 309	

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation et achats revendus de maintenance ne se rapportant pas à la période en cours et imputés dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

4.3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €			
Nature	Juste valeur 31/12/2009	Juste valeur 31/12/2008	
Fructifonds (BPOP)		69 834	
Natexis sécurité (BPOP)	239 690	149 363	
Sgam Liquidités (SG)	285 835	115 944	
Dépôts à terme (BPOP)	1 300 000	900 000	
Dépôts à terme (SG)	2 000 000	1 271 342	
Disponibilités	541 509	775 416	
Total	4 367 034	3 281 900	

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- BPOP - échéance 09/01/2010, taux 0.88 %200 K€
- BPOP - échéance 11/02/2010, taux 0.95 %300 K€
- BPOP - échéance 02/04/2010, taux 1.02 %300 K€
- BPOP - échéance 12/05/2010, taux 0.99 %200 K€
- BPOP - échéance 12/06/2010, taux 1.03 %300 K€
- SG – échéance 11/01/2010, taux 1.73 %400 K€
- SG – Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1.875 % à 4.50 %)900 K€
- SG – Compte à terme à taux progressif sur Eonia700 K€

4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan

4.3.10.1. Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2009 de 11 665 124 actions de 0,25 € :

- Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2009 11 575 124
- Attribution gratuite de 90 000 actions (CA du 22 décembre 2009) 90 000
- Nombre d'actions au 31 décembre 2009..... 11 665 124

b. Capital potentiel

Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Total
Date de l'AGE	31/03/03	09/04/04	09/04/04	30/06/06	20/06/07	01/06/05	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	17/06/04	17/06/04	27/10/06	06/12/07	06/12/07	
Nombre de stock options attribuées	787 805	60 600	259 623	370 000	420 000	0	1 898 028
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0	0	200 000	200 000
-nombre destiné aux mandataires	362 230	0	155 641	205 000	190 000	160 000	1 072 871
-nombre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotés	296 632	60 600	103 980	165 000	230 000	40 000	896 212
Date d'expiration	22/04/12	17/06/10	17/06/10	27/10/12	06/12/13	N/A	
Prix de souscription en €	0,96	1,08	1,08	1,33	0,85	0,00	
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de stock options ou actions gratuites annulées	128 994	0	151 447	0	51 646	0	332 087
Options de souscription restantes	658 811	60 600	108 176	370 000	368 354	200 000	1 765 941

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Le plan 6 est arrivé à expiration en juillet 2008 et n'a pas donné lieu à la souscription d'options.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock options 7, 8 et 10 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- Les conditions d'allotissement du plan 9 étaient relatives, pour 42% des stock-options concernées, aux performances opérationnelles du groupe sur l'exercice 2004 et pour les 58% restant aux performances de l'exercice 2005. A ce jour, et de façon définitive, 108 176 options ont été alloties et 151 447 options ont été annulées.
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan. Les 30% restant seront allotis en fonction de la réalisation d'une condition relative au changement de contrôle majoritaire de la société.
- La période d'allotissement du plan 12 est de deux années pour 45% de ce plan. Les 55% restant seront allotis en fonction de la réalisation d'une condition relative au changement de contrôle majoritaire de la société.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 35% pour les plans 8 et 9 et 40% pour les plans 10 et 11 ;
- Taux sans risque : 3%.

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euros, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euros ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les BSAR ayant été souscrit à un prix de marché, ils n'ont pas eu d'impact IFRS 2 pour la partie des BSAR souscrite par les salariés.

Impact de la norme IFRS 2

L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel de Cameleon Software est de :

- -97 K€ en 2005
- -16 K€ en 2006
- -99 K€ en 2007
- -251 K€ en 2008
- -80 K€ en 2009

4.3.10.2. Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Change-ment comptable	Var. de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								
Provisions pour R & C								
IDR	60 717		22 008		41 085			79 794
Provisions non courantes	60 717		22 008		41 085			79 794
Risques	26 960	142 000						168 960
Autres								
Restructuration	3 628							3 628
Provisions courantes	30 588	142 000						172 588
Total provisions	91 305	142 000	22 008		41 085			252 382

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Au 31 décembre 2009, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après :

- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 80 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite61 & 63 ans.
 - Droits acquis lors du départ Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalité Insee 2008
 - Taux de charges patronales 45 %
 - Taux d'actualisation 5 %
 - Taux de progression des salaires 3.5 %
 - Taux de turn over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

4.3.10.3. Impôts Différés

L'impact des impôts différés a été pour l'ensemble des sociétés du Groupe, neutralisé dans le compte de résultat de 2009. La preuve de l'impôt est présentée au chapitre 4.3.11.8.

4.3.10.4. Autres passifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2009	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	478 039	478 039				478 039	
Passifs financiers non courants	478 039	478 039	0	0	0	478 039	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	679 739	679 739			679 739		
Autres dettes et Compte de Régularisation	3 922 234	3 922 234			3 922 234		
Emprunts et dettes financières à court terme	376 435	376 435				376 435	
Passifs financiers courants	4 978 408	4 978 408	0	0	4 601 973	376 435	0
Total Passifs financiers	5 456 447	5 456 447	0	0	4 601 973	854 474	0

4.3.10.5. Détail des emprunts et dettes financières

En €	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009	Court terme	Long terme
ANVAR	0,00%	650 000		120 000	530 000	230 000	300 000
CODEX	0,00%	42 000		42 000	0	0	
BPOP (Emprunt)	4,00%	16 763		7 872	8 891	8 193	698
Dettes financières S.A.P GmbH	5,00%	175 261		34 259	141 002	48 000	93 002
Découverts bancaires	4,18%	0			0	0	
Intérêts Courus et agios	2 à 6%	1 900	4 110	1 900	4 110	4 110	
Dépôts et cautionnement reçus		29 734	2903	1 949	30 688	27 785	2903
Locations financières		194 225		54 442	139 783	58 347	81 436
Total		1 109 883	7 013	262 422	854 474	376 435	478 039

Les avances conditionnées sont composées :

- d'une avance ANVAR accordée pour un montant de 530 K€.

4.3.10.6. Autres Dettes et Comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008
	Dettes sociales	843 872	1 407 119
	Dettes fiscales	665 624	1 200 580
	Dettes diverses d'exploitation	49 710	55 206
	Produits constatés d'avance	2 363 028	3 502 648
	Clients créditeurs		
	Autres dettes diverses		
	Total	3 922 234	6 165 553

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance.

4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global

4.3.11.1. Information sectorielle par secteur d'activité

Le groupe Cameleon Software était organisé autour de deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), à savoir l'activité Cameleon et l'activité Intégration. L'activité Cameleon comprend les ventes de licences, services et maintenance liées à la gamme des produits Cameleon. L'activité Intégration, qui regroupait l'ensemble des licences, services et maintenance liés aux solutions informatiques (ERP, PDM, CAO), a été cédée en 2009 (cessions décrites en partie 4.3.7.1).

La répartition du chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation par UGT sont présentés ci dessous :

En K€	Cameleon	Intégration	Groupe
Chiffre d'affaires	6 988		6 988
Résultat opérationnel	-1 155		-1 155
Coût de l'endettement financier			31
Autres produits et charges financiers			-6
Impôts et taxes			
Amort. des écarts d'acquisitions			
Résultat net des activités poursuivies			-1 130
Résultat des activités abandonnées		819	819
Résultat net de l'ensemble consolidé			-311

4.3.11.2. Information sectorielle par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Amérique du Nord	1 389	1 226
Europe	5 599	8 063
Total	6 988	9 289

4.3.11.3. Charges de personnel

En K€	Brut au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008
Charges salariales	3 900	4 081
Charges sociales	1 537	1 697
Total	5 437	5 778

Le Crédit d'Impôt Recherche vient diminuer les charges de personnel pour un montant de 132 K€ sur l'exercice 2009, et 267 K€ sur l'exercice 2008.

4.3.11.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des produits de cession d'immobilisations corporelles cédées pour6 K€
- annulation part du capital non versé à Innocad pour18 K€

4.3.11.5. Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des jetons de présence pour14 K€
- des pertes de change sur les opérations commerciales pour4 K€
- des annulations de factures à établir devenues sans objet pour5 K€
- des remises sur créance client pour5 K€

4.3.11.6. Autres produits et charges opérationnels

Frais de restructuration

Les frais de restructuration sont composés de charges de personnel relatives au licenciement de 9 salariés (6 chez Cameleon Software SA et 3 chez Cameleon Software Inc.).

4.3.11.7. Coût de l'endettement financier net

En K€	Brut au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008
Intérêts sur emprunts	-27	-28
Intérêts bancaires	-3	
Pertes de change	-1	-6
Revenus financiers sur placements	55	109
Gains de change	7	13
Coût de l'endettement financier net	31	88

4.3.11.8. Impôt sur les Sociétés

a. Impôt

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins :

- des charges de personnel pour la part relative aux salaires pour un montant de 132 K€ en 2009 et de 267 K€ en 2008,
- des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement pour un montant de 166 K€ en 2009 et de 175 K€ en 2008.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au-delà, car la probabilité d'utiliser les reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

En K€	Libellé	31/12/2009
	Résultat avant impôts	-311
	Charge d'impôt théorique	-104
	Charge d'impôt réel	0
	Ecart sur l'impôt	-104
	Différences temporaires	16
	Différences permanentes	144
	Crédit Impôt Recherche	99
	Augmentation report déficitaire France	-207
	Diminution report déficitaire France (Innocad)	21
	Augmentation report déficitaire Etranger	-176
	Total	-104

b. Déficits reportables

En K€	Libellé	Durée	31/12/2009	31/12/2008
Cameleon Software SA				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	19 908	19 286
Access Commerce GmbH				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 594	2 500
Cameleon Software USA Inc.				
	Déficit reportable en KUSD	sur 16 ans	410	
	Déficit reportable en KUSD	sur 17 ans	606	410
	Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	236	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	708	236
	Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	606	708

Pour mémoire, la clôture d' Access Commerce Inc., basée au Canada, a été finalisée au cours de l'année 2009. Les déficits attachés à cette dernière n'ont donc plus lieu d'être.

4.3.11.9. Activités cédées

Le changement dans le périmètre des activités cédées est expliqué dans la partie 4.3.8.2-c.

a. Résultat des activités cédées

Les résultats des activités arrêtées sont les suivants pour les années 2008 et 2009 :

En €		31/12/2009 (1)	31/12/2008 12 mois
	Chiffre d'affaires	1 432 728	3 502 877
	Autres produits de l'activité		
	Achats consommés	-579 551	-1 317 801
	Charges de personnel	-530 512	-1 503 943
	Charges externes	-289 785	-538 348
	Impôts et taxes	-21 219	-62 340
	Dotations nettes aux amortissements	-6 181	-23 934
	Dotations nettes aux provisions	-3 820	-60 455
	Autres produits et charges d'exploitation	23 108	
	Résultat opérationnel courant	24 768	-3 944
	Autres produits et charges opérationnels (4.3.11.9-b)	792 701	
	Frais de restructuration		
	Résultat opérationnel	817 469	-3 944
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
	Coût de l'endettement financier net	1 374	
	Coût de l'endettement financier	1 374	
	Autres produits et charges financiers		
	Impôts sur les résultats		
	Résultat Net des activités cédées	818 843	-3 944

(2) L'activité intégration ERP a été cédée le 31 mars 2009. L'activité Innocad a été cédée le 30 septembre 2009.

b. Autres produits opérationnels

Le détail des autres produits opérationnels est le suivant au 31 décembre 2009 :

Note 1. Résultat de cession de l'activité intégration ERP

En K€	31/12/2009
Prix de cession	450
Honoraires d'avocats	-15
Charges et produits du 1er trimestre 2009	
(3) - Marge brute sur maintenance et les services	-280
(4) Charges de personnel (11 salariés)	135
(5) Frais de déplacements	0
(6) Frais de structure	90
Total autres produits opérationnels	381

L'acte définitif relatif à la cession de l'activité intégration ERP a été signé le 31 mars 2009 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009. Les charges et produits du 1^{er} trimestre 2009 supportés par Cameleon Software SA ont été refacturés à TVH Consulting.

Note 2. Résultat de cession d'Innocad

En K€	31/12/2009
Prix de cession	32
Honoraires d'avocats	-13
Marge brute sur maintenance de la période postérieure à la cession	31
Cession de l'activité @udros	50
Prix de cession	525
Honoraires d'avocats	-10
Capitaux propres Innocad au 30/09/2009	-105
Sortie écart d'acquisition	-48
Cession d'Innocad	362
Total autres produits opérationnels	412

Le 30 avril 2009, Innocad a cédé son activité @udros à l'éditeur de la solution Assetium et Cameleon Software a cédé Innocad le 30 septembre au groupe Axemble.

c. Flux de trésorerie liés aux activités cédées

Cameleon Software n'est pas en mesure de présenter de façon fiable les flux de trésorerie décomposés par nature pour l'activité cédée ISIERP et pour l'activité cédée Innocad en 2008.

Les flux de trésorerie par nature de l'activité cédée Innocad sont les suivants pour l'année 2009 :

- Flux de trésorerie liés à l'activité567 K€
- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement - 250 K€
- Variation de trésorerie317 K€

4.3.12. Informations diverses

4.3.12.1. Chiffres clés des Comptes Sociaux de Cameleon Software SA

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	7 180 828	11 254 286
Résultat d'exploitation	-1 091 759	510 695
Résultat financier	-363 327	-328 274
Résultat courant avant impôts	-1 455 085	182 421
Résultat net	-293 739	630 140

4.3.12.2. Effectif

Répartition géographique des effectifs de Cameleon Software au 31 décembre 2009 :

Equivalent Temps Plein	31/12/2009	31/12/2008
Opération Europe	58	84
Opération Amérique du Nord	10	12
Total	68	96

4.3.12.3. Frais de Recherche et Développement

En K€	Nature	31/12/2009	31/12/2008
	Frais de Recherche et Développement	1 846	2 306
	Chiffre d'Affaires	6 988	9 289
	% sur le Chiffre d'Affaires	26,42%	24,83%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon. Le montant du Crédit d'Impôt recherche pour l'exercice 2009 s'élève à 288 K€, celui de 2008 à 442 K€.

4.3.12.4. Résultat par Action

En €	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Résultat net part du groupe	-311 329	319 299
Résultat net des activités poursuivies	-1 130 172	323 243
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 577 349	11 575 124
Ajustement pour effet dilutif		
Total	11 577 349	11 575 124
Résultat par action non dilué des activités poursuivies	-0,10	0,03
Résultat par action dilué des activités poursuivies	-0,10	0,03

4.3.12.5. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Vally & Associés		Attest & Conseil		Ernst & Young	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit						
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :	5	9	9		32	27
(7) Cameleon Software	5	9	9		26	21
(8) Innocad					6	6
Autres prestations						
Sous-total	5	9	9	0	32	27
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
Total	5	9	9		32	27

4.3.13. Engagements hors bilan

4.3.13.1. Engagements Reçus

Une convention de garantie de passif d'un montant de 1 120 K€ a été signée au moment de l'acquisition de la société Exsyde.

4.3.13.2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	24		24	
Nantissement du fonds de commerce de Cameleon Software SA auprès de la BPOP	9	8	1	
Lettre de confort de Cameleon Software SA auprès de SAP (pour Access Commerce GmbH)	141	48	93	
Garantie pour le loyer de Cameleon Software USA Inc.	93	58	35	
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1242	564	678	0

De plus :

- Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,81 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 232 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€.
- La garantie de passif accordée à Axemble dans le cadre de la cession d'Innocad a été plafonnée à 525 K€.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 12 véhicules	135	66	69	
Contrat de location de l'installation téléphonique	11	11	0	
Total	146	78	69	

4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

4.3.14.1. Risques de change

La devise de facturation en 2009 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. En 2009, hors intercos, Cameleon Software SA a facturé environ 236 milliers de dollars américains et Cameleon Software Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 1 695 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/USD.

En K€	31/12/2009
Actifs	556
Passifs	254
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	301
Taux de change de clôture (€/US\$)	1,4406
Position nette	209
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	2

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.

4.3.14.2. Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2009, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

4.3.14.3. Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. De plus, Cameleon Software ne possède aucune action auto détenue. Le risque action n'est donc pas significatif.

4.3.14.4. Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.14.5. Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

4.3.15. Informations sur les parties liées

4.3.15.1. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2009				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000		5 438
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000		3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	91 990			3 411

Les rémunérations fixes des membres sus-nommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2009 par rapport à 2008.

Au jour de l'arrêté des comptes, les rémunérations variables n'ont pas été fixées par le Conseil d'Administration.

Les jetons de présence seront versés en 2010 pour l'exercice 2009 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE..... 4 250 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 5 000 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 550 €

En €		2008				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	15 300	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	12 660	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	91 144		13 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2008 ont été versées au début de l'exercice 2009. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2008 à l'exception des trois membres indépendants du Conseil d'Administration qui se sont vus attribuer les jetons de présence suivants :

- Madame Amélie FAURE..... 2 500 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 3 611 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 2 222 €

En €		2007				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324	22 500	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680	8 800	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	78 404		16 700	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2007 ont été versées au début de l'exercice 2008. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2007 à l'exception de Monsieur Mike Sutton qui a réalisé une mission de consulting pour la société pour un montant de 4K €.

En €		2006				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324		5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680		2 739
de Bouville	Thibault	Administrateur	69 480	4 500	5 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2006 ont été versées au début de l'exercice 2007. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2006. Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2006.

Les trois membres du Conseil bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés de Cameleon Software SA et portant sur 1% des rémunérations brutes.

Madame Françoise Asparre et Monsieur Jacques Soumeillan bénéficie d'une couverture privée d'assurance chômage GSC, étant exclus de par leur statut du régime général.

Les trois membres du Conseil d'Administration ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 4.3.10.1-b. En 2009 90 000 actions gratuites ont été attribuées à Françoise Asparre (40 000 actions) et Thibault de Bouville (50 000 actions), l'opération est décrite dans la partie 4.3.5. En 2007, Monsieur Soumeillan a bénéficié dans le cadre des plans 11 et 12, de l'attribution de 125 000 options et 70 000 actions gratuites, Madame Asparre de 40 000 actions gratuites, et Monsieur de Bouville de 65 000 options et 50 000 actions gratuites. En 2006, Monsieur Soumeillan a bénéficié dans le cadre du plan 10 de l'attribution de 100 000 options, Madame Asparre de 20 000 options, et Monsieur de Bouville de 80 000 options.

4.3.15.2. Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

4.3.15.3. Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration a prévu, en cas de cessation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- En cas de cessation de Monsieur Jacques SOUMEILLAN de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 15 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la date de cessation du mandat de Monsieur Jacques SOUMEILLAN, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration ;
 - qu'à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, le montant de l'indemnité de départ allouée à Monsieur Jacques Soumeillan sera ramené à 7,5 mois de rémunération brute.

- En cas de cessation de Madame ASPARRE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 4 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la date de cessation du mandat de Madame ASPARRE, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration ;
 - qu'à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

- Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la Date de cessation du mandat de Madame ASPARRE, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration
- Que, à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, il ne sera alloué aucune indemnité de départ à Madame ASPARRE.

4.3.15.4. Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2009. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 4.3.9.7 dans le détail des emprunts et dettes financières.

4.3.15.5. Relations inter-compagnies

Les soldes des comptes courants dans les comptes de Cameleon Software SA au 31 décembre 2009 sont les suivants :

Ventes	CS SA	CS Inc.	Innocad
Cameleon Software SA		330 732	115 781
Cameleon Software Inc.	83 384		

Intérêts	CS Inc.	AC GmbH
Cameleon Software SA	36 107	80 909

Comptes courants	Solde
Cameleon Software Inc.	2 093 260
Access Commerce GmbH	4 097 837

4.3.16. Evénements postérieurs

Néant.

4.4 Données consolidées 2008 et 2007 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 28 et 100 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 21 avril 2009, sous le numéro D09-283.
- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 22 et 91 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 29 avril 2008, sous le numéro D08-317.

- Les informations financières de l'exercice 2008 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2008 présentées en page 91 du document de référence 2008.
- Les informations financières de l'exercice 2007 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2007 présentées en page 77 du document de référence 2007.

Ces documents sont disponibles sur le site web de Cameleon Software : www.cameleon-software.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

4.5 Informations sur le chiffre d'affaires

4.5.1. Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software sur les exercices 2009 et 2008. Les données consolidées 2008 et 2009 ont été retraitées conformément à l'IFRS 5. Les conséquences de ce retraitement sont explicitées au sein de la partie 4.3.8.2 des comptes consolidés. Les chiffres présentés ci-dessus ne sont pas disponibles pour l'année 2007.

En M€	Chiffre d'Affaires			
	2009		2008	
	Montant	%	Montant	%
1er trimestre	1,71	24,5	2,07	22,3
2ème trimestre	1,46	20,9	2,29	24,7
3ème trimestre	1,98	28,3	1,62	17,4
4ème trimestre	1,83	26,2	3,31	35,6
Total	6,99	100,0	9,29	100,0

4.5.2. Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple : Air Liquide, Apicil, Eaton Corporation, Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Pages Jaunes, Philips Electronics, Réunica, Saint-Gobain, Schneider Electric, SFR, Socomec et ThyssenKrupp.

4.5.3. Dépendance vis-à-vis de la clientèle

Cameleon Software considère ne pas avoir de dépendance significative vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients donné.

- En 2009, le premier client de la Société a représenté 14% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 38%, les dix premiers 54% et les vingt premiers clients 74% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2008, le premier client de la Société a représenté 26 % de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 41 %, les dix premiers 55 % et les vingt premiers clients 72 % du chiffre d'affaires consolidé.
- Les données retraitées au titre de l'IFRS 5 ne sont pas disponibles pour l'exercice 2007.

4.5.4. Revenus de maintenance

- Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 42% du chiffre d'affaires en 2009 et 30% du chiffre d'affaires en 2008. Les données retraitées au titre de l'IFRS 5 ne sont pas disponibles pour l'exercice 2007.

4.6 Autres informations

4.6.1. Les fournisseurs

Cameleon Software, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur.

4.6.2. Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2009, 2008 et 2007 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui pour mémoire, représentent de l'ordre de 26% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2009 et 25% en 2008.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.

4.6.3. La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite au sein de la partie 1.2 du présent document.

4.6.4. Les biens immobiliers significatifs

Access Commerce loue, dans le cadre de baux 3/6/9, les immeubles de bureaux suivants :

- A Labège, 1 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de 179K€/an
- A Montrouge, 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de 100K€/an

4.6.5. Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges sont abordés en partie 4.3.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés). Il n'existe pas, sur les douze derniers mois, d'autre litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

4.6.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés.

4.6.7. Complément d'information sur les parties liées

Le Conseil d'Administration a fixé les rémunérations variables des administrateurs managers comme suit :

- Jacques Soumeillan.....7,2 K€
- Françoise Asparre7,2 K€
- Thibault de Bouville7,2 K€

Aucune attribution nouvelle de Stock Options n'est intervenue au cours des années 2008 et 2009.

4.7 Comptes sociaux Cameleon Software 2009

4.7.1. Bilan

4.7.1.1. Bilan Actif

En €	31/12/2009			31/12/2008	
	Brut	Amortissement	Net	Net	
Capital souscrit non appelé	AA				
Frais d'établissement	AB	AC			
Frais de recherche	AD	AE			
Concessions, brevets	AF	1 619 652	AG	870 965	748 687
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	590 539	AU	515 427	75 112
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations mises en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	851 054	CV	847 054	4 000
Créances rattachées	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	37 941	BI		37 941
Total (I)	BJ	4 085 799	BK	2 233 446	1 852 353
Matières premières	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés	BV		BW		
Clients et comptes rattachés	BX	3 355 377	BY	146 015	3 209 362
Autres créances	BZ	6 631 319	CA	5 969 658	661 661
Capital souscrit et appelé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement	CD	3 825 405	CE		3 825 405
Disponibilités	CF	408 516	CG		408 516
Charges constatées d'avances	CH	111 201	CI		111 201
Total (II)	CJ	14 331 818	CK	6 115 673	8 216 145
Charges à répartir	CL				
Ecart de conversion	CN	190 719			190 719
Total général	CO	18 608 336	IA	8 349 119	10 259 217

4.7.1.2. Bilan Passif

En €		31/12/2009	31/12/2008
Capital	DA	2 916 281	2 893 781
Primes d'émission	DB	4 060 821	3 997 924
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-2 002 148	-2 632 288
Résultat de l'exercice	DI	-293 739	630 140
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	4 681 215	4 889 557
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	530 000	692 000
Autres fonds propres			
Total (II)	DO	530 000	692 000
Provision pour risques	DP	507 679	325 379
Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	507 679	325 379
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU	8 891	16 763
Emprunts et dettes financières diverses	DV	34 798	31 335
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	661 653	1 171 472
Dettes fiscales et sociales	DY	1 483 942	2 117 453
Dettes sur immobilisations	DZ		18 500
Autres dettes	EA	179 531	236 592
Produits constatés d'avance	EB	2 168 967	2 557 560
Total (IV)	EC	4 537 782	6 149 675
Ecart de conversion	ED	2541	
Total général	EE	10 259 217	12 056 611

4.7.2. Compte de résultat

En €	31/12/2009					31/12/2008	
	France		Export		Total		
Ventes de marchandises	FA	1 296 606	FB	6 318	FC	1 302 924	3 914 447
Production vendue : biens	FD		FE		FF		
Production vendue : services	FG	5 163 052	FH	714 852	FI	5 877 904	7 339 839
Chiffres d'Affaires net	FJ	6 459 658	FK	721 170	FL	7 180 828	11 254 286
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements, transfert de charges					FP	64 804	93 683
Autres produits					FQ	67 315	200 253
Total des produits d'exploitation					FR	7 312 947	11 548 222
Achats de marchandises					FS	207 236	1 171 152
Variation de stock					FT		
Autres achats et charges externes					FW	2 631 989	3 444 517
Impôts et taxes					FX	265 697	268 438
Salaires et traitements					FY	3 361 989	4 040 100
Charges sociales					FZ	1 612 682	1 918 719
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)					GA	153 582	159 079
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)					GB		
Dotation d'exploitation : sur actif circulant					GC	4 728	25 773
Dotation d'exploitation : risques et charges					GD	142 000	
Autres charges					GE	24 803	9 749
Total des charges d'exploitation					GF	8 404 706	11 037 527
Résultat d'exploitation					GG	-1 091 759	510 695
Produits financiers de participations					GJ	117 017	301 558
Produits des autres valeurs mobilières					GK		
Autres intérêts et produits assimilés					GL	48 594	85 909
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	150 418	235 698
Différences de change					GN	13 596	36 749
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	27 572	4 107
Total des produits financiers					GP	357 197	664 021
Dotations financières aux amortissements					GQ	695 306	964 901
Intérêts et charges assimilées					GR	6 858	1 559
Différences négatives de change					GS	18 360	25 835
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières					GU	720 524	992 295
Résultat financier					GV	-363 327	-328 274
Résultat courant avant impôts					GW	-1 455 086	182 421
Produits exceptionnels sur opération de gestion					HA		
Produits exceptionnels sur opération de capital					HB	1 059 141	128 508
Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
Total des produits exceptionnels					HD	1 059 141	128 508
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					HE		
Charges exceptionnelles sur opérations de capital					HF	195 575	119 320
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG		
Total des charges exceptionnelles					HH	195 575	119 320
Résultat exceptionnel					HI	863 566	9 188
Participation des salariés aux résultats					HJ		
Impôts sur les sociétés					HK	-297 780	-438 531
Total des produits					HL	8 729 285	12 340 751
Total des charges					HM	9 023 025	11 710 611
Résultat					HN	-293 740	630 140

4.7.3. Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2009

4.7.3.1. Evénements caractéristiques de la période

a. Cession des activités non stratégiques et focus sur le développement des solutions Cameleon

Cameleon Software a procédé sur l'exercice 2009 à la cession de ses activités non stratégiques. Ces opérations ont permis au groupe de se désengager de secteurs d'activité qui n'étaient plus dans son cœur de métier, et de consacrer l'ensemble de ses moyens humains et financiers au développement des solutions Cameleon. Ce focus sur Cameleon est un élément important dans l'exécution de l'ambitieuse stratégie de développement international du groupe Cameleon Software.

Note 1. Cession de l'activité intégration ERP

Cameleon Software a annoncé le 1^{er} avril 2009 la cession de son activité intégration ERP, dédiée au déploiement de la solution ERP Microsoft Dynamics AX, à la société TVH Consulting. Créée en 2003 par Guy Tubiana et ses proches collaborateurs, TVH Consulting met en place une stratégie de développement ambitieuse autour des solutions ERP Microsoft Dynamics AX et X3 (éditée par Sage).

Cette activité intégration ERP a représenté en 2008 un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,7M€ au sein du groupe Cameleon Software. Dans le futur, les deux groupes collaboreront étroitement, notamment dans le cadre de l'intégration de Cameleon avec l'ERP Dynamics AX, distribué par TVH Consulting. Cette intégration est d'ores et déjà une réalité auprès de plusieurs clients communs.

Note 2. Cession de la filiale Innocad

Cameleon Software a annoncé le 5 octobre 2009 la cession de sa filiale à 100% Innocad SAS, dédiée à la vente et à l'implémentation de solutions de CAO et de gestion de données techniques, au groupe Axemble, revendeur et intégrateur n°1 en France et en Suisse des solutions SolidWorks.

Innocad a généré un chiffre d'affaires de 1,43M€ en 2008 et de 1,102M€ sur les 9 premiers mois de 2009.

4.7.3.2. Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 4.7.3.2-b.
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, Brevets 1 à 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

- Les durées d'amortissement pratiquées correspondant aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- Les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions et sont correctement décomposées.
 - Installations générales, agencements 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuelle à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

h. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

i. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2008, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2009.

j. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

k. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;

- les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

l. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

m. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à un produit généré par un crédit d'impôt recherche. La société Cameleon Software dispose de reports déficitaires à hauteur de 19 908 K€ à fin 2009.

4.7.3.3. Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1. Immobilisations Incorporelles

En €	Nature	Valeur au			Valeur au
		31/12/2008	Augmentation	Diminution	
	Autres logiciels	3 007	9 033	8 703	3 337
	Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
	Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
	Cameleon NextGen	944 058	0	0	944 058
	Banque de Design	126 026	0	0	126 026
	Fonds de Commerce	986 613	0	0	986 613
	Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
	Total	2 605 933	9 033	8 703	2 606 263

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

En €	Nature	Valeur au			Valeur au
		31/12/2008	Augmentation	Diminution	
	Autres logiciels	1 563	973	1 000	1 536
	Nom de Domaine	0	0	0	0
	Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
	Cameleon NextGen	106 562	94 406	0	200 968
	Banque de Design	126 026	0	0	126 026
	Fonds de Commerce	0	0	0	0
	Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
	Total	776 587	95 379	1 000	870 966

Note 2. Immobilisations Corporelles

En €	Nature	Valeur au			Valeur au
		31/12/2008	Augmentation	Diminution	
	Installations Générales, Agencements	228 522	9463,17	0	237 985
	Matériel de Bureau	0	0	0	0
	Matériel Informatique	26 154	59236,2	72816,44	12 573
	Mobilier	339 980	0	0	339 980
	Total	594 656	68 699	72 816	590 539

En €	Nature	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009
	Installations Générales, Agencements	145 881	23 236	0	169 118
	Matériel de Bureau	0	0	0	0
	Matériel Informatique	8 612	7 611	4 225	11 998
	Mobilier	306 955	27 357	0	334 311
	Total	461 448	58 204	4 225	515 427

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

Note 3. Immobilisations financières

En €	Nature	Brut au 31/12/2009	Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
	Participation A.C. Inc. Canada	297 237	297 237	0	0
	Participation Cameleon Software USA Inc.	822	822	0	0
	Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
	Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
	Participation IPCJ	4 000	0	4 000	4 000
	Participation Innocad	0	0	0	119 000
	Prêts	0	0	0	0
	Cautionnements	37 941	0	37 941	37 877
	Total	888 995	847 054	41 941	160 877

La cession des titres de participation dans la société Innocad est décrite dans les événements caractéristiques de l'exercice au chapitre 4.7.3.1.

Note 4. Variation des provisions des immobilisations financières

En €	Nature	Valeur au 31/12/2008	Augmen- tation	Diminu- tion	Valeur au 31/12/2009
	Participation A.C. Inc. Canada	297 237	0	0	297 237
	Participation Cameleon Software Inc. US	822	0	0	822
	Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
	Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
	Total	847 054	0	0	847 054

Note 5. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette compta- ble des titres (en €)	Quote- part du capital détenu	Prêts et avances consen- ties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2009	Résultat réalisé au 31/12/2009
A.C. GmbH (en €)	51 129	-4 246 713	0	100%	0%	0	-93 581
C.S. Inc. (en USD)	1 000	-2 696 545	0	100%	0%	1 582 804	-618 538

Note 6. Clients et Comptes Rattachés
6.a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Nature	Brut au 31/12/2009	Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
	Clients	2 859 961	0	2 859 961	5 716 052
	Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	0
	Clients douteux	170 524	146 015	24 509	26 294
	Clients, Factures à Etablir	324 892	0	324 892	48 025
	Total	3 355 377	146 015	3 209 362	5 790 371

6.b. Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009	
	Provisions Clients	156 692	4 728	15 405	146 015
	Total	156 692	4 728	15 405	146 015

6.c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Créances		
		- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
	Clients	2 859 961	2 859 961	
	Clients, Effets à Recevoir	0	0	
	Provisions Clients	24 509		24 509
	Clients, Factures à Etablir	324 892	324 892	
	Total	3 209 362	3 184 853	24 509

Note 7. Autres Créances et Comptes de Régularisation
7.a. Détail des autres créances et comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2009	Provisions	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
	Fournisseurs débiteurs	3 783	0	3 783	3 783
	Personnels et Comptes Rattachés	9 216	0	9 216	10 283
	Organismes Sociaux	827	0	827	0
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche	288 320	0	288 320	666 975
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	88 314	0	88 314	65 261
	Débiteurs Divers	49 762	0	49 762	12 473
	Charges constatées d'avance	111 201	0	111 201	229 126
	Comptes courants filiales	6 191 097	5 969 658	221 439	171 366
	Total	6 742 520	5 969 658	772 862	1 159 267

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

7.b. Variation des provisions des autres créances

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009
	Provisions pour dépréciation autres créances	5 465 071	504 587	0	5 969 658
	Total	5 465 071	504 587	0	5 969 658

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 4 097 837€ et à la filiale Cameleon Software Inc. pour 1 871 821€.

Note 8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €		Valeur		Valeur
Nature	Brut au 31/12/2009	boursière au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008	boursière au 31/12/2008
Fructifonds (BPOP)			60 635	69 834
Natexis Sécurité (BPOP)	239 572	239 690	142 774	149 363
Sgam Liquidités (SG)	285 833	285 835	50 000	56 819
Bons à terme.(BPROP)	1 300 000	1 300 000	900 000	900 000
Bons à terme (SG)	2 000 000	2 000 000	1 113 140	1 113 140
Intérêts courus bons à terme	14 337		39 077	
Total	3 839 742	3 825 525	2 305 626	2 289 156

Note 9. Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan
Note 10. Variation des capitaux propres

En €	Capital	Prime d'émission	Réser- ve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2008	2 893 781	3 997 924	0	-2 632 289	630 140	4 889 556
Mouvements de la période	22 500	-22 500				0
Emission de BSAR		85 397				-293 739
Affectation résultat exercice précédent				630 140	-630 140	0
Résultat de l'exercice					-293 739	
Situation au 31 décembre 2009	2 916 281	4 060 821	0	-2 002 149	-293 739	4 681 214

- Le Conseil d'Administration du 22 décembre 2009 a constaté l'augmentation de capital de 22 500 € par incorporation de la prime d'émission, faisant suite à la création de 90 000 actions gratuites (décision du Conseil d'Administration du 7 décembre 2007).

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euro, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euro ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les caractéristiques précises et exhaustives des BSAR sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 23 juin 2009 pouvant être consultée sur le site de l'AMF ou le site de Cameleon Software.

Note 11. Capital
Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2009 de 11 665 124 actions de 0,25€.

En €	Nature	Montant
	Nombre de titres	11 665 124
	Valeur nominale	0,25
	Capital Social	2 916 281

Note 12. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont composées comme suit :

- Une avance ANVAR a été accordée pour un montant de 650 K€. Un premier remboursement a déjà été effectué en 2009.

Note 13. Provisions pour Risques et Charges

En €							
	Nature	Valeur au 31/12/2008	Dotation	Reprise	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	Valeur au 31/12/2009
	Provisions pour pertes de change	117 418	190 719	117 418	117 418		190 719
	Provisions pour risques	26 961	142000				168 961
	Autres provisions	181 000		33 000	33 000		148 000
	Total	325 379	332 719	150 418	150 418		507 680

Dans le cours normal de ses activités, Cameleon Software peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Cameleon Software constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 4.7.3.3-d dans les engagements hors bilan.

Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 4.3.3-c note 1.

Note 14. Emprunts et Dettes Financières
Détail des emprunts et dettes financières

En €	Taux	Valeur au			Valeur au	Court	Long
Libellé	intérêt	31/12/2008	Augment.	Diminut.	31/12/2009	terme	terme
Sparkasse (Emprunt)	6,65%	0		0	0	0	
BPOP (Emprunt)	4,00%	16 763		7 872	8 891	8 193	698
Intérêts courus		0		0	0		
Total		16 763	0	7 872	8 891	8 193	698

Note 15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés
15.a. Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés

En €	Nature	Brut au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008
	Fournisseurs	446 790	900 080
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	214 862	271 393
	Total	661 652	1 171 473

15.b. Dettes fournisseurs par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Dettes Fournisseurs	446 790	446 790	0	0
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	214 862	214 862	0	0
	Total	661 652	661 652	0	0

Note 16. Dettes fiscales et sociales
16.a. Détail dettes fiscales et sociales

En €	Nature	Brut au 31/12/2009	Brut au 31/12/2008
	Personnels et Comptes Rattachés	301 879	523 275
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	509 749	605 126
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	638 006	964 687
	Autres Impôts et Taxes	34 308	24 364
	Total	1 483 942	2 117 452

16.b. Dettes fiscales et sociales par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Personnels et Comptes Rattachés	301 879	301 879	0	0
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	509 749	509 749	0	0
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	638 006	638 006	0	0
	Autres Impôts et Taxes	34 308	34 308	0	0
	Total	1 483 942	1 483 942	0	0

c. Principaux postes du compte de résultat
Note 17. Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges

En €	Nature	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
	Reprise de provision pour créances douteuses	15 405	13 629
	Reprise de provision pour dépréciation des stocks	0	0
	Reprise de provision pour risques et charges	0	41 000
	Transfert de charges d'exploitation	49 399	39 053
	Total	64 804	93 682

Les transferts de charges représentent 49 K€ sur l'exercice 2009. Ils sont constitués par la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés et la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés.

Note 18. Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des annulations de charges à payer devenues sans objet2 K€
- des remboursements de prévoyance pour maladie36 K€
- un avoir fournisseur non provisionné10 K€
- annulation part du capital non versé à Innocad19 K€

Note 19. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

- Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes7 K€
- Pertes de change209 K€
- Dépréciation des comptes courants des filiales505 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Revenus de placement76 K€
- Intérêts sur compte courant de Access Commerce GmbH81 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software Inc.36 K€
- Dépréciation de la situation nette de Access Commerce GmbH33 K€
- Gains de change131 K€

Note 20. Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

- Valeur comptable des éléments d'actif cédés196 K€

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

- Produits de cession des éléments d'actif cédés1 059 K€

Note 21. Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	Nature	31/12/2009	31/12/2008
	Ventes France	6 460	10 345
	Ventes Export	721	909
	Total	7 181	11 254

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 comprend des frais accessoires pour un montant de 1 103 K€ dont 330 K€ relatifs à la cession de l'activité ERP à TVH. En 2008, ces frais avaient été compensés avec les charges correspondantes pour un montant de 856 K€.

Note 22. Effectif

Equivalent Temps Plein	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	51	67
Employés	7	6
Total	58	73

Note 23. Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
	Valeur d'origine	776 415
	Amortissements	
	Cumul des exercices antérieurs	590 059
	Exercice en cours	57 340
	Total	647 399
	Valeur nette	129 016
	Redevances payées	
	Cumul des exercices antérieurs	817 837
	Exercice en cours	69 511
	Total	887 348
	Redevances à payer	
	A un an au plus	69 516
	A plus d'un an et moins de cinq ans	86 895
	A plus de cinq ans	0
	Total	156 411
	Montant pris en charge dans l'exercice	69 511

Note 24. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Vally & Associés		Attest & Conseil		Ernst & Young	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit						
	Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :					
	Autres prestations					
	5	9	9		32	27
	Sous-total					
	5	9	9	0	32	27
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
	5	9	9		32	27
	Total					
	5	9	9		32	27

d. Engagements hors bilan
Note 25. Engagements Reçus

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Exsyde garantie de passif			
	151		151	
	Total			
	151	0	151	0

Note 26. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	24		24	
Nantissement du fonds de commerce de Cameleon Software SA auprès de la BPOP	9	8	1	
IDR	80			80
Lettre de confort de Cameleon Software SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	141	48	93	
Garantie pour le loyer de Cameleon Software Inc.	93	58	35	
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1 322	564	678	80

- De plus la garantie portant sur le loyer de Cameleon Software Inc. prend en compte tout autre montant coût ou dommage lié à l'occupation des lieux et à l'exécution du bail.
- De plus, Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,81 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 232 heures.
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 80 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite 61 & 63 ans.
 - Droits acquis lors du départ Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalité Insee 2008
 - Taux de charges patronales 45 %
 - Taux d'actualisation 5 %
 - Taux de progression des salaires 3.5 %
 - Taux de turn-over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

e. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2009				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000		5 438
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000		3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	91 990			3 411

Les rémunérations fixes des membres susnommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2009 par rapport à 2008.

Au jour de l'arrêté des comptes, les rémunérations variables n'ont pas été fixées par le Conseil d'Administration.

Les jetons de présence seront versés en 2010 pour l'exercice 2009 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE..... 4 250 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 5 000 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 550 €

f. Faits postérieurs

Néant.

5. Evolution récente

5.1 Access Commerce devient Cameleon Software

Access Commerce (FR0000074247), éditeur de logiciels de définition d'offres, de configuration et de devis, a annoncé le 29 mars 2010 son changement de nom et est devenue Cameleon Software. Fort de son expérience et d'une base client prestigieuse, Cameleon Software souhaite maintenant renforcer sa présence sur le marché nord américain et étendre son offre à d'autres métiers que celui de l'industrie. Dans ce sens, ces toutes dernières années, la société a profondément évolué :

- Recentrage sur son offre logicielle Cameleon,
- Développement d'une nouvelle technologie de pointe,
- Lancement d'une offre en mode « SaaS » (Software as a Service),
- Conquête de Grands Comptes Internationaux.

Pour accompagner cette stratégie d'expansion, Access Commerce fait le choix de changer de nom et de devenir Cameleon Software.

Ce nouveau nom traduit la volonté :

- d'associer plus directement l'entreprise à son offre logicielle « Cameleon »,
- de souligner la force d'adaptation de l'entreprise à l'environnement et aux besoins de ses clients.

Jacques Soumeillan, PDG de Cameleon Software explique « Access Commerce c'est une très belle histoire : 130 clients parmi lesquels de nombreux acteurs du CAC40, des utilisateurs dans 45 pays à travers le monde, la reconnaissance du Gartner Group et vingt années d'innovation constante. Le caméléon est connu pour adapter sa couleur à son environnement ; depuis notre création nous n'avons eu de cesse de nous adapter afin de répondre toujours mieux aux besoins de nos clients. Après avoir baptisé notre logiciel Cameleon, c'est tout naturellement que nous adoptons cette dénomination pour la société. »

Jacques Soumeillan poursuit, « Ces dernières années, nous avons pris, avec détermination, un virage pour proposer Cameleon à une audience plus large. Par exemple, en donnant la capacité aux équipes marketing d'assureurs de mettre sur le marché plus rapidement des offres personnalisées pour chaque segment de marché ; en permettant aux équipes commerciales d'opérateurs téléphoniques d'accroître la capacité de personnalisation de leurs offres tout en améliorant la simplicité du parcours de vente pour les usagers des différents canaux de ventes. Nous avons rencontré là de vrais succès. Nous y avons développé un positionnement et une proposition de valeur uniques et ces réussites nous confortent dans notre ambition actuelle d'être plus présent sur ces nouveaux marchés non seulement en Europe mais aussi aux Etats Unis. Pour appuyer cette volonté, simplifier notre communication autour d'un nom et d'un visuel unique nous a semblé opportun. »

Dans cette optique, Cameleon Software a aussi récemment renforcé ses équipes commerciales - en particulier à Chicago, son siège américain - et au sein de son marketing groupe.

« Pour que la belle histoire du Cameleon se poursuive encore longtemps ! », conclut Jacques Soumeillan.

6. Le capital

6.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

6.1.1. Capital social

Le capital social s'élève au 16 mars 2010 à 2.916.281 € divisé en 11.665.124 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Cameleon Software est cotée sur Eurolist segment C avec le code ISIN FR0000074247.

6.1.2. Evolution du capital social de Cameleon Software

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital de Cameleon Software à ce jour:

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 francs à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 € pour le porter ainsi de 1 483 146 € à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 € divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.

- L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUNG GmbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 € par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROME pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 € divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 € divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 € divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 1er juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 € divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50 815 euros pour le porter de 2 216 777 à 2.267.592 euros, par l'émission de 203 260 actions nouvelles de 0,25 € de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
- Le conseil d'administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582 047,00 euros, pour le porter de 2 267 592 euros à 2 849 639 euros, par l'émission de 2 328 188 actions nouvelles de 0,25 € chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 décembre 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005 et dans le prolongement d'une décision d'attribution d'actions gratuites du 6 décembre 2007, a constaté l'augmentation du capital social de 22 500 euros par incorporation de réserves et primes d'émission suite à l'attribution gratuite définitive

de 90 000 actions nouvelles de 0,25 euro chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 916 281 € divisé en 11 665 124 actions de 0, 25 € chacune de valeur nominale.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société sur les quatre dernières années :

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Augmentation de capital	En €	En nombre de titres
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0.25€	50 815€	2 267 592	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0.25€	582 047€	2 849 639€	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25€	44 142€	2 893 781€	11 575 124
22.12.09	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes d'émission	90 000	0.25€	22 500 €	2.916.281 €	11.665.124

6.1.3. Situation du capital social et des droits de vote au 25 février 2010 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	25 février 2010				18 février 2009 (2)			12 février 2008 (1)		
	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Nombre de droits de vote	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %
Jacques Soumeillan	163 454	1,4	326 908	2,3	163 454	1,4	2,3	163 454	1,4	2,3
Thibault de Bouville	51 451	0,4	52 031	0,4						
Françoise Asparre	160 467	1,4	280 934	2,0	120 467	1,0	1,7	120 467	1,0	1,7
Actionnariat Dirigeant au nominatif	375 372	3,2	659 873	4,6	283 921	2,5	4,0	283 921	2,4	4,0
Actionnariat Salarié au nominatif	35 204	0,3	70 408	0,5	36 495	0,3	0,5	150 429	1,3	1,3
SPEF eFund	3 162 519	27,1	3 162 519	22,3	3 162 519	27,3	22,5	3 162 519	27,3	22,3
Société Générale AM	886 712	7,6	1 490 424	10,5	603 712	5,2	8,6	876 712	7,6	12,4
IRDI	796 140	6,8	1 592 280	11,2	796 140	6,9	8,6	796 140	6,9	11,2
SOPROMECC participations	301 685	2,6	603 370	4,2	301 685	2,6	4,3	321 914	2,8	4,5
Actionnaires Financiers au nominatif	5 147 056	44,1	6 848 593	48,2	4 864 056	42,0	46,8	5 157 285	44,6	50,4
Flottant	6 107 492	52,4	6 629 768	46,7	6 390 652	55,2	48,7	5 983 489	51,7	44,3
Actions auto-détenues	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Total	11 665 124	100,0	14 208 642	100,0	11 575 124	100,0	100,0	11 575 124	100,0	100,0

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2007

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2008

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 25 février 2010. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 25 février 2010, la Société compte 76 actionnaires au nominatif.

6.1.4. Rachat par la Société de ses propres actions

La société ne détenait pas, au 31 décembre 2009, d'action propre.

La Société ne détient aucune action propre et n'a procédé à aucun achat, ni à aucune vente d'action sur les années 2007, 2008 et 2009. Toutefois, l'Assemblée Générale, en date du 30 juin 2009, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 1 166 512 actions. Cette disposition n'a pas été, à ce jour, mise en œuvre par le Conseil d'Administration.

6.1.5. Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 4 338 219 prenant pour hypothèse que les stock-options donnent lieu à la création de 1 565 941 titres, les actions gratuites à la création de 110 000 titres et les BSAR à la création de 2 662 278 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 4.3.10.1 du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximum de l'ordre de 27%.

6.1.6. Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 8.1.3.

6.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

6.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Néant.

6.4 Nantissements

70 250 actions détenues au nominatif par un actionnaire dirigeant de la Société sont nanties au profit d'une banque commerciale de la région toulousaine, dans le cadre d'un prêt moyen long terme conclu à titre exclusivement privé. Ce nantissement prendra fin le 05 décembre 2012.

6.5 Dividendes

6.5.1. Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

6.5.2. Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

6.5.3. Politique en matière de distribution de dividendes

Cameleon Software est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2009 et 2010.

6.6 Marché du titre Cameleon Software

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2007	1,54	1 915 892	2 944
Février 2007	1,34	1 478 479	1 993
Mars 2007	1,11	1 515 672	1 676
Avril 2007	1,16	1 324 198	1 539
Mai 2007	1,15	827 100	952
Juin 2007	1,11	551 000	613
Juillet 2007	1,14	475 700	542
Août 2007	1,00	440 100	439
Septembre 2007	0,96	376 900	361
Octobre 2007	0,96	635 500	609
Novembre 2007	0,92	320 500	295
Décembre 2007	0,83	289 600	242
Janvier 2008	0,72	396 700	284
Février 2008	0,79	622 300	497
Mars 2008	0,89	982 000	870
Avril 2008	0,81	277 000	225
Mai 2008	0,79	180 100	141
Juin 2008	0,71	319 700	226
Juillet 2008	0,60	166 400	100
Août 2008	0,58	146 600	85
Septembre 2008	0,51	254 400	129
Octobre 2008	0,33	409 800	135
Novembre 2008	0,34	80 100	273
Décembre 2008	0,29	103 100	30
Janvier 2009	0,41	659 300	273
Février 2009	0,40	94 300	38
Mars 2009	0,35	449 400	158
Avril 2009	0,50	1 133 500	661
Mai 2009	0,61	823 900	500
Juin 2009	0,62	913 100	569
Juillet 2009	0,56	647 400	361
Août 2009	0,58	686 700	399
Septembre 2009	0,65	1 084 900	701
Octobre 2009	0,80	2 138 900	1 709
Novembre 2009	0,74	391 300	291
Décembre 2009	0,70	393 300	277
Janvier 2010	0,75	753 700	566
Février 2010	0,69	351 900	246

Source: Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture de Cameleon Software le 16 mars 2010 était de 0,67 €.

7. Renseignements juridiques

7.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Cameleon Software.

7.2 Siège social

Le Galilée - Rue Galilée - BP 87270
31672 Labège cedex - France
Téléphone 0811 70 78 78

7.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

7.4 Forme juridique

Cameleon Software SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

7.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques: conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

7.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

7.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

7.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

7.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

7.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1er octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

7.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999.

Au 25 février 2010, le nombre d'actions à droit de vote double est de 2 543 518.

7.14 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants:

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2009,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes,
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet www.cameleon-software.com.

7.14.1. Communiqués de presse publiés du 1^{er} janvier 2009 au 25 février 2010 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com

Date	Titre
25/02/2010	Cameleon Software annonce son résultat net pour l'année 2009
17/02/2010	Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software convoquée pour le 25 mars 2010.
10/02/2010	Communication Financière Cameleon Software - Calendrier 2010
03/02/2010	Cameleon Software annonce son Chiffre d'affaires 2009
22/12/2009	Cameleon Software est gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configureurs commerciaux
21/10/2009	Cameleon Software - Chiffre d'affaires en hausse de 22% sur le troisième trimestre
08/10/2009	Gras Savoye, N° 1 du courtage d'assurance, choisit Cameleon
05/10/2009	Cameleon Software annonce la cession de sa filiale Innocad et la finalisation du processus de cession de ses activités non stratégiques
24/09/2009	Cameleon Software présent dans le 27 ^{ème} Software 500 de la revue Software Magazine
24/09/2009	Cameleon Software accélère son développement commercial dans le cloud computing
22/09/2009	Le Groupe APICIL s'appuie sur le logiciel Cameleon pour se différencier sur internet
17/09/2009	Cameleon Software annonce le témoignage de France Fermetures au salon E-commerce 2009 à Paris
10/09/2009	Cameleon Software – Rapport Financier Semestriel – 1 ^{er} semestre 2009
31/08/2009	Cameleon Software annonce son résultat net pour le premier semestre 2009
30/07/2009	Cameleon Software annonce son chiffre d'affaires pour le premier semestre 2009
09/07/2009	Cameleon Software : Large succès de l'émission de BSAR
29/06/2010	Cameleon Software annonce l'intention de SPEF eFund dans le cadre de l'opération d'émission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables
11/06/2009	Cameleon Software présente son offre complémentaire à salesforce.com
19/05/2009	Assemblée Générale Mixte des actionnaires Cameleon Software le 30 juin 2009

- 14/05/2009 Le leader mondial de la market intelligence dans la santé choisit Cameleon EasyQuote for salesforce.com de Cameleon Software
- 05/05/2009 Chiffre d'Affaires Cameleon Software pour le premier trimestre 2009
- 23/04/2009 Cameleon Software Document de Référence 2008
- 06/04/2009 Cameleon Software Communication Financière Calendrier 2009
- 01/04/2009 Cameleon Software annonce la cession de son activité intégration ERP à TVH Consulting
- 25/03/2009 Cameleon Software rejoint l'association professionnelle TM Forum
- 03/03/2009 Cameleon Software renforce son management commercial
- 26/02/2009 Cameleon Software en 2008 : Forte croissance de l'activité et du résultat net
- 11/02/2009 Cameleon Software participe au Mobile World Congress 2009 et présente Cameleon, logiciel de catalogue multi-canal, configurateur d'offres et gestion du cycle de vie produit (PLM)
- 28/01/2009 Cameleon Software annonce un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008 en croissance de 16%

7.14.2. Informations publiées au BALO, du 25 mai 2009 au 17 février 2010, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
17/02/2010	Cameleon Software -Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
13/07/2009	Cameleon Software - Avis divers
13/07/2009	Cameleon Software - Publications périodiques - Sociétés commerciales et industrielles (Comptes annuels)
15/06/2009	Cameleon Software -Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
25/05/2009	Cameleon Software -Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts

7.15 Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software relatif à la gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios concernant le capital sains, afin de faciliter et de pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 4.3.10.1.

8. Les Rapports

8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2009. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

8.1.1. L'activité

8.1.1.1. L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2009



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2009 : Cameleon Software SA est la maison mère. Cameleon Software USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Cameleon Software SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Cameleon Software USA Inc. verse des redevances à Cameleon Software SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeurs pour les solutions Cameleon éditées par Cameleon Software SA. Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'année 2007.

Access Commerce Inc., basée au Canada et mise en sommeil en 2003, a été dissoute au cours de l'année 2009.

La filiale à 100% Innocad SAS dédiée à la vente et à l'implémentation de solutions de CAO et de gestion de données techniques, a été cédée en octobre 2009 au groupe Axemble, revendeur et intégrateur n°1 en France et en Suisse des solutions SolidWorks. Cette cession est intervenue après la cession de l'activité ERP de Cameleon Software SA sur le premier semestre au Groupe Assetium.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2009 a atteint 6,99M€, dont 5,60M€ en Europe et 1,40M€ en Amérique du Nord. Pour mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 9,29M€. Le résultat opérationnel se traduit par une perte de 1,15M€ à comparer avec un gain opérationnel de 0,24M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,03M€ au 31 décembre 2009. Le résultat net consolidé du Groupe se traduit par une perte de 0,31M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 6,40M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 4,37M€.

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite a été revu conformément à la norme IAS 19. L'impact sur l'ouverture de l'exercice a été estimé à - 41 K€. L'impact sur l'ouverture de l'exercice précédent aurait été identique et n'aurait pas modifié le résultat, il n'y a donc pas eu de retraitements des comptes de l'exercice précédent à ce titre.

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires de Cameleon Software s'élève à 6,99M€ sur l'exercice 2009, contre 9,29M€ sur l'exercice 2008.

(M€)	2009	2008
Revenu Logiciels	4,53	6,21
Revenu Services Associés	2,46	3,08
Total Chiffre d'Affaires	6,99	9,29

La fin de l'année 2009 a été marquée par des ventes de licences en baisse, du fait notamment du décalage de plusieurs affaires significatives. Ces affaires décalées sont toujours en négociation ou en cours de finalisation et viennent renforcer d'autant notre portefeuille d'affaires 2010. Les activités de services restent en ligne avec les objectifs budgétaires malgré un recul imputable au recourt accru aux intégrateurs sur l'année et à un effet de base peu favorable.

Cameleon au cœur de la stratégie marketing et commerciale de nos clients dans le domaine de l'assurance, des télécom et du high-tech

Dans un contexte économique difficile, la réduction pour nos nouveaux clients des segments de l'assurance, des télécommunications ou du high-tech du Time-to-market dans le lancement des offres nouvelles est devenue prioritaire. A ce titre, Agrica, Apicil, Gras Savoye ou Réunionica ont pu ainsi prendre la mesure en 2009 de cette agilité nouvelle en développant dans des temps très courts, avec Cameleon, leurs offres produits et de services et en les déployant immédiatement sur leurs canaux de vente. C'est un avantage stratégique important face à la nécessaire multiplication des produits et des offres visant à satisfaire une clientèle toujours plus avertie et plus exigeante.

Cession des activités non stratégiques et focus sur le développement des solutions Cameleon

Cameleon Software a procédé sur l'exercice 2009 à la cession de ses activités non stratégiques. Ces opérations ont permis au groupe de se désengager de secteurs d'activité qui n'étaient plus dans son cœur de métier, et de s'assurer que l'ensemble de ses moyens humains et financiers seraient dorénavant consacrés au développement des solutions Cameleon. Ce focus sur Cameleon est un élément important dans l'exécution de l'ambitieuse stratégie de développement international du groupe Cameleon Software.

C'est ainsi que Cameleon Software a annoncé le 1^{er} avril 2009 la cession de son activité intégration ERP, dédiée au déploiement de la solution ERP Microsoft Dynamics AX, à la société TVH Consulting. Créée en 2003 par Guy Tubiana et ses proches collaborateurs, TVH Consulting met en place une stratégie de développement ambitieuse autour des solutions ERP Microsoft Dynamics AX et X3 (éditée par Sage).

Cette activité intégration ERP a représenté en 2008 un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,7M€ au sein du groupe Cameleon Software.

La cession de sa filiale à 100% Innocad SAS, dédiée à la vente et à l'implémentation de solutions de CAO et de gestion de données techniques, au groupe Axemble, revendeur et intégrateur n°1 en France et en Suisse des solutions SolidWorks, a quant à elle été annoncée par Cameleon Software le 5 octobre 2009. Innocad a généré un chiffre d'affaires de 1,43M€ en 2008 et de 1,102M€ sur les 9 premiers mois de 2009.

Ces cessions ont été traitées conformément au principe IFRS 5 : le chiffre d'affaires et les charges de ces activités sont donc isolés au sein d'une ligne « Résultat net des activités cédées » dans le compte de résultat consolidé du groupe Cameleon Software. A ce titre, le chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software pour 2009 et pour 2008 ont été retraités de façon à ne plus faire apparaître le chiffre d'affaires des activités cédées. Les données présentées ci-dessus sont donc fournies à périmètre comparable.

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 26,4% de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. Etat récapitulatif des opérations mentionnés à l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier réalisées au cours de l'exercice

En dehors des souscriptions de BSAR réalisés par le management et présentées ci-dessous, la société n'a pas eu connaissance d'autres opérations visées par l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

Les souscriptions suivantes ont été réalisées par le management de la société, dans le cadre de l'opération de BSAR visée par la note d'opération en date du 23 juin 2009. A ce titre, un groupe de 10 mandataires sociaux et managers salariés ont souscrit, à titre irréductible dans le cadre du délai de priorité, et dans le cadre de l'offre au public, les BSAR dans les proportions définies ci-après :

Nom	Nombre de BSAR global	Montant en € de la souscription
Jacques Soumeillan	223 366	13 402
Françoise Asparre	149 888	8 993
Sylvie Rouge	72 571	4 354
Thibault de Bouville	139 699	8 382
Matthieu Chouard	82 869	4 972
Lionel Chapurlat	139 707	8 382
Jérôme Amilhastre	68 903	4 134
Mike Sutton	78 938	4 736
Philippe Gaillard	35 762	2 146
Amélie Faure	34 911	2 095
Total	1 026 615	61 597

f. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant.

Prises de participation et de contrôle

Des cessions d'actifs ont été réalisées sur l'exercice et sont présentées ci-dessus.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Perspectives d'avenir

Cameleon Software compte poursuivre en 2010 la stratégie d'entreprise présentée ci-après :

- innovation technologique autour de la suite logicielle Cameleon, validée par plusieurs entreprises prestigieuses dans le cadre de projets stratégiques ;
- poursuite de la verticalisation de l'offre Cameleon afin de répondre aux besoins propres de ces différents marchés et poursuite du développement de l'activité Cameleon au sein de nouveaux marchés (Assurances, Télécommunications et High-tech) ;

- accélération de la diffusion de la suite logicielle Cameleon en Europe et aux USA.
- poursuite de la modification du business modèle vers un modèle mixte SaaS/licence.

g. L'activité et les résultats du Groupe par branches d'activité

S'agissant de la filiale américaine Cameleon Software USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2009, un chiffre d'affaires de 1,5 M\$ pour un résultat net négatif de 0,62M\$.

S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc. et allemande Access Commerce GmbH.

La filiale canadienne Access Commerce Inc. a été dissoute au cours de l'année 2009. La filiale allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil.

8.1.1.2. Activité propre de la société Cameleon Software SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2009 s'élève à 7,2M€. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période 7,3M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 8,4M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de -1,1M€. Le résultat financier de l'exercice est de -0,36M€, portant le résultat courant à -1,45M€. Le résultat exceptionnel est de +0,86M€, le résultat net de l'exercice se traduit par une perte de 0,29M€.

b. Faits marquants

Cf. point 4.3.7 des annexes aux comptes consolidés.

8.1.2. Le résultat

8.1.2.1. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par une perte de 311 329 €, au débit du compte "report à nouveau".

8.1.2.2. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.2.3. Charges non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 31 086 € pour Cameleon Software SA.

8.1.3. Le capital de la Société

8.1.3.1. Actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 18 février 2010, plus de 5 %, de 10 %, de 15%, de 20 %, de 25%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

- SPEF eFund géré par Seventure Partners
- Société Générale Asset Management
- IRDI

8.1.3.2. Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

La Société ne détient plus aucune action propre et n'en a détenu aucune sur l'exercice.

8.1.4. Les mandataires

8.1.4.1. Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Cameleon Software est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

8.1.4.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-après:

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO 2012	-	Vice Président de l'Association «Midi-Pyrénées Entreprendre», Directeur Général de Access Commerce GmbH et President of the Board de Cameleon Software USA Inc.
Françoise Asparre	Administrateur Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	Salarié	Membre du Conseil d'Adelya SAS.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Président de PGA Conseil&Participations SAS, Administrateur d'Evidency, Administrateur de Neocase Software.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Administrateur de l'organisme 'PASEO', Vice Président de l'association 'Les Amis des Nuits Musicales d'Uzes', Gérant de SCI 'Sutton'.
Seventure Partners représentée par Marion Aubry	Administrateur	08-12-06	Démission- au 31-08-09		Mandats en tant que représentant de Seventure Partners : Administrateur d'Emailvision, d'Intranode, Membre du Conseil de Surveillance de Netasq, de W et Transatel.
Amélie Faure	Administrateur	06-05-08	AGO 2012	-	Présidente du Conseil d'administration d'Augure, Administrateur de Quelle Energie, Gérante de BusinessAccelerator

Les mandats occupés par les administrateurs entre 2004 et 2008 et qui ne sont plus en cours en 2009 sont les suivants :

- Jacques Soumeillan
 - Administrateur de SYLLEM
- Françoise ASPARRE
 - Néant
- Thibault de BOUVILLE
 - Administrateur de Maillot Pergolèse SA
 - Vice-président du Conseil de surveillance de Maillot Pergolèse SA
- Philippe GAILLARD
 - PDG de Supporter SA
 - Président du Conseil de surveillance de Supporter SA

- Président de WINCALL SAS, de EURO-INTERACTIVE SAS, de Neocase Software SAS, de Supporte CCRA SAS
- CEO et Président de Neocase Software Inc.,
- Gérant de HELPDESK SL (société de droit espagnol), de SCP PARTICIPE+, FH Patrimoine, de PGA Conseil et de SCI APG
- Mike SUTTON
 - Néant
- Seventure Partners représentée par Marion AUBRY
 - Membre du Conseil d'administration de Micropole-Univers,
 - Membre du Conseil d'administration d'Hi-Media
- Amelie FAURE
 - Directeur général d'Intercim SAS

8.1.4.3. Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

L'exercice 2009 a été marqué par les événements suivants :

- Démission le 31 août 2009 de Seventure Partners représentée par Marion Aubry en tant qu'administrateur ;
- Ratification de la cooptation le 30 juin 2008 d'Amélie Faure en tant qu'administrateur.

8.1.4.4. Les jetons de présence

Il a été versé des jetons de présence, au titre de l'exercice 2009, comme suit :

- Monsieur Mike SUTTON 5 000 €
- Madame Amélie FAURE 4 250 €
- Philippe GAILLARD 4 550 €

8.1.4.5. La rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive en partie 4.3.15.1, dans les annexes aux comptes consolidés.

8.1.4.6. Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont:

- Commissaires aux comptes titulaires
 - Ernst & Young Audit** - Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
 - Monsieur Pندان** - 8 impasse du Clos d'Ariane – 31770 Colomiers
- Commissaires aux comptes suppléants
 - Monsieur Astoux** - 1 place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse
 - Monsieur Chluda** - 65 chemin des Ramassiers – 31770 Colomiers

8.1.5. Les salariés

Au 31 décembre 2009, le Plan d'Epargne Entreprise Cameleon Software représente 25 169 actions, soit 2,2% du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires de Cameleon Software en dehors du cadre du PEE.

8.1.6. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maxi. d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	30/06/09	26 mois	2 000 000€ (*) du capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières	30/06/08	26 mois	+ 10% (*) du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir au profit des dirigeants et salariés des options donnant droit à la souscription d'actions de la société	30/06/08	38 mois	100 000 actions	Non utilisée

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque le conseil d'administration constate une demande excédentaire.

8.1.8. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA

En €	2005	2006	2007	2008	2009
Capital en fin d'exercice					
Capital en fin d'exercice	2 216 777	2 849 639	2 893 781	2 893 781	2 916 281
Capital en fin d'exercice	8 867 108	11 398 556	11 575 124	11 575 124	11 665 124
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 611 942	7 888 909	10 397 208	11 254 286	7 180 828
Impôts sur les sociétés	15 000-	15 000-	224 694	438 531	297 780
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	-379 976	- 1 958 305	316 729	630 140	-293 740
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	-0,04	-0,17	0,03	0,05	-0,57
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	68	70	75	73	58
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 960 017	3 362 782	4 089 924	4 040 100	3 361 989
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 370 694	1 673 546	2 106 711	1 918 719	1 612 682

8.1.10. Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

8.1.10.1. Conséquences sociales de l'activité

- L'effectif consolidé total de Cameleon Software au 31 décembre 2009 est de 68 personnes (en équivalent temps plein) contre 96 au 31 décembre 2008. Certains salariés sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise.
- Cameleon Software a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1^{er} juillet 2000; l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- La Société a renouvelé en 2007 le contrat d'intéressement destiné aux salariés de Cameleon Software SA pour les années 2007, 2008 et 2009. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société Cameleon Software SA.
- Depuis ces cinq dernières années, la société Cameleon Software développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

8.1.10.2. Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Cameleon Software et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Colomiers et Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Monsieur Jean PENDANX

Monsieur Frank ASTOUX

8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cameleon Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 4.3.6.5-p de l'annexe concernant le changement comptable relatif au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

8.3.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5-p « Provision pour indemnités de départ à la retraite » de l'annexe, votre société a procédé à un changement comptable concernant le calcul des indemnités de départ à la retraite. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.
- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5-e « Frais de recherche et développement » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assuré que la note 4.3.6.5-c de l'annexe fournit une information appropriée à ce sujet.

- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5-f « Ecarts d'acquisition » de l'annexe, votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également l'existence d'un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites au paragraphe 4.3.9.2 de l'annexe des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les critères d'analyse de la valeur boursière de votre société et nous avons vérifié que le paragraphe 4.3.9.2 donne une information appropriée.
- La note 4.3.6.5-q « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes des états financiers, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.3.3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Colomiers et Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cameleon Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.4.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

8.4.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 4.7.3.2-d. « Frais de recherche et développement » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux six critères prévus par le PCG. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assuré que la note 3.2.4. de l'annexe fournit une information appropriée à ce sujet.
- La note 4.7.3.2-k « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Colomiers et Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

8.5.1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8.5.1.1. Avec Monsieur de Bouville, Administrateur

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 8 juin 2009.

Modalités

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. de Bouville en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

8.5.1.2. Avec Monsieur Soumeillan, Président-Directeur Général

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 8 juin 2009.

Modalités

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. Soumeillan en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

8.5.1.3. Avec Madame Asparre, Directeur Général Délégué

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 8 juin 2009.

Modalités

Une rémunération variable a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M^{me} Asparre en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

8.5.1.4. Avec la société Innocad S.A.S.

Personnes concernées : Messieurs Soumeillan et de Bouville.

Nature et objet

Garanties accordées par votre société à sa filiale Innocad par le conseil d'administration du 31 août 2009.

Modalités

Votre société a renouvelé les garanties qu'elle avait accordées à sa filiale Innocad auprès de fournisseurs. Ces garanties sont limitées en montant et au bénéfice de certains fournisseurs nominativement désignés, et ce dans les conditions strictement définies par le conseil d'administration. Elles ont été renouvelées à hauteur du même montant pour chaque fournisseur pour une durée de deux mois à compter du 1^{er} septembre 2009 jusqu'au 30 octobre 2009.

8.5.1.5. Avec la société Access Commerce GmbH, filiale de votre société

Nature et objet

Votre société a renouvelé son soutien financier à la société Access Commerce GmbH autorisé par le conseil d'administration du 31 août 2009.

Modalités

Le conseil d'administration a décidé de renouveler le soutien financier de votre société à sa filiale Access Commerce GmbH, et ce jusqu'au 30 août 2010.

Votre société a émis une lettre de subordination datant du 3 février 2010 aux termes de laquelle elle accepte de subordonner le remboursement de sa créance d'un montant de 3 808 000 € envers sa filiale Access Commerce GmbH au remboursement par cette dernière de l'ensemble de ses autres dettes.

8.5.1.6. Avec Madame Faure, Messieurs Sutton et Gaillard, administrateurs

Nature et objet

Votre société a décidé du versement de jetons de présence aux administrateurs conformément à la décision de l'assemblée générale du 30 juin 2009 et sur la base des modalités de calcul fixées par le conseil d'administration du 31 août 2009.

Modalités

Les jetons de présence distribués se répartissent comme suit :

■ Madame Faure	4 250 €
■ Monsieur Sutton.....	5 000 €
■ Monsieur Gaillard.....	4 550 €

8.5.1.7. Avec Madame Faure, administrateur

Nature et objet

Le 30 septembre 2009, autorisation par le conseil d'administration de signer un contrat cadre entre votre société et M^{me} Faure.

Modalités

Monsieur Soumeillan a signé un contrat cadre organisant les missions ponctuelles qui seront confiées par la société Access Commerce GmbH à Madame Faure, par l'intermédiaire de sa société Businessaccelerator. Au cours de l'exercice 2009, aucune somme n'a été facturée à votre société au titre de ce contrat.

8.5.2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

8.5.2.1. Avec Monsieur de Bouville

Nature et objet

Modification apportée au contrat de travail de Monsieur de Bouville autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Monsieur de Bouville au titre de son contrat de travail a été portée à 90 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur l'exercice 2009.

Monsieur de Bouville bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.2.2. Avec Monsieur Soumeillan

a. Nature et objet

Modification apportée au statut de Monsieur Soumeillan autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Monsieur Soumeillan en sa qualité de président-directeur général a été portée à 120 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur l'exercice 2009.

Monsieur Soumeillan bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

b. Nature et objet

Dispositions du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de Monsieur Soumeillan, président directeur général, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et les dispositions arrêtés pour Monsieur Soumeillan, en sa qualité de président et membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général. Sur cette base, le conseil a décidé d'attribuer à Monsieur Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, une indemnité calculée sur la base de ses quinze derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

8.5.2.3. Avec Madame Asparre

a. Nature et objet

Modification apportée au statut de Madame Asparre autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Madame Asparre en sa qualité de directeur général délégué a été portée à € 90.000 à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur l'exercice 2009.

Madame Asparre bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

b. Nature et objet

Dispositions du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de Madame Asparre, directeur général délégué, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et les dispositions arrêtés pour Madame Asparre, en sa qualité de membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directeur général délégué. Le conseil d'administration a décidé, en cas de révocation du mandat social de Madame Asparre, et sous réserve que la rupture du contrat de travail de cette dernière intervienne à l'initiative de l'entreprise pour quelque cause que ce soit, d'attribuer une indemnité calculée sur la base de ses quatre derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

En cas de cessation du mandat de Madame Asparre pour quelque cause que ce soit, son contrat de travail sera automatiquement remis en vigueur, avec tous les droits acquis et attachés, y compris l'ancienneté correspondant à la période de son mandat social et aux conditions de rémunération identiques à celles d'un cadre de même catégorie dans l'entreprise sans que cette rémunération ne puisse être inférieure à 90 % de celle qu'elle percevait en qualité de directeur général délégué.

8.5.2.4. Avec la société Innocad

Nature et objet

Le 28 août 2008, autorisation par le conseil d'administration de la signature de contrats entre votre société et sa filiale Innocad.

Modalités

Votre société a mis à la disposition de la société Innocad des moyens et des prestations de services pour un montant de € 107.561 au titre de la période du 1^{er} janvier au 5 octobre 2009, date de la cession de la filiale Innocad.

8.5.2.5. Avec la société Access Commerce GmbH

Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce GmbH.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce GmbH, à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel Euribor au 30 juin plus 0,5 % dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à 4 097 837,33 € au 31 décembre 2009.

8.5.2.6. Avec la société Cameleon Software USA Inc.

Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Cameleon Software USA Inc.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Cameleon Software USA Inc., à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel Euribor au 30 juin plus 0,5 % dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à € 2.093.259,50 au 31 décembre 2009.

Colomiers et Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2009

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2009.

8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2009

Sans objet.

8.6.2. **Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2009**

Sans objet.

8.6.3. **Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2009**

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

8.7 **Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2009**

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2009.

8.7.1. **Etat des actions gratuites aux 31/12/2009**

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°12	01/06/05	06/12/07	200 000	0,9 €

Aucune action gratuite nouvelle n'a été attribuée sur l'exercice 2009.

8.7.2. **Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2009**

Le Plan d'actions gratuites adopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 décembre 2007, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte du 1er juin 2005 a pour objet de consentir au profit des dirigeants et salariés des actions gratuites de la société à hauteur de 200 000 actions.

Le conseil d'administration du 22 décembre 2009 a constaté que l'attribution de 40 000 actions gratuites à Madame Françoise ASPARRE et de 50 000 actions gratuites à Monsieur Thibault de BOUVILLE est devenue définitive le 7 décembre 2009, la période d'acquisition de deux ans étant arrivée à son terme.

8.7.3. **Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2009**

Sans objet.

9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

9.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

9.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en partie 8.1) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, figurant en partie 8.3 du document de référence, contient une observation

Toulouse, le 29 avril 2010

Le Président Directeur Général, Monsieur Jacques Soumeillan

9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale:

- du 1er juin 2005 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- 1er octobre 1999 pour un premier mandat.

Monsieur Jean Pendanx

8 impasse du Clos d'Ariane - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Frank Astoux

1 place Alphonse Jourdain - 31000 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1er juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Pierre CHLUDA

65 chemin des Ramassiers - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

10. Table de concordance

		Partie du présent document à consulter
N/A : Non Applicable		
1	Personnes Responsables	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	9.1.
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	9.2.
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur et du groupe, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.	9.3.
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	4.
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
4.	Facteurs de risque	3.2.1
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	7.1. et 7.2.
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	7.7.
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.3. et 7.5.
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2. et 7.4.
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1. et 4.3.7.
5.2.	Investissements	4.6.2.
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	4.6.2.
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger et leur méthode de financement interne et externe	4.6.2.
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	4.6.2.

6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.1.
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement	1.2.5.
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.1.2.
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	N/A
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.3.
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	8.1.1.1.
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	8.1.1.1.
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	N/A
9.	Examen de la situation financière et du résultat	8.1
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaire net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.	Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	4.3.10.1.
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux	4.3.4.
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	4.3.10.5.
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	N/A

11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)	4.6.3.
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence	8.1.1.
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	8.1.1.
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisés et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
14.	Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale	
14.1.	Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ■ des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; ■ associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ; ■ fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; ■ tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. <p>Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice.</p> <p>Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.</p> <p>Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience ne matière de gestion ainsi que les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ nom de toutes les sociétés et société en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'une organe d'administration, de direction ou de surveillance. ■ toute condamnation pour fraude prononcées au cours des cinq dernières 	3.1.2.

	années au moins.	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années. ■ détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite 	
14.2.	<p>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit</p> <p>Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	3.1.4.
15.	Rémunération et avantages	
	Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice :	4.3.15.1.
15.1.	Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur	
15.2.	Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	4.3.10.2.
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
	Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice :	3.1.2.
16.1.	De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction	
16.2.	Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée	3.1.4.
16.3.	Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent	3.1.5.
16.4.	Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.	3.1.8.

17.	Salariés	
17.1.	Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants. Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent	4.3.12.2.
17.2.	Participations et stock options Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d) : fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	8.6.
17.3.	Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	N/A
18.	Principaux Actionnaires	
18.1.	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3.
18.2.	Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3. et 7.12.
18.3.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive	6.1.3.
18.4.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A
19.	Opérations avec des apparentés	8.6. et 4.3.15
<p>Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par des informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la nature et le montant de toutes opérations qui- considérées isolément ou dans leur ensemble-sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours. ■ le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur. 		

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et	
20.1.	<p>Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.</p> <p>Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités.</p> <p>Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicable auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalents à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées. Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.</p> <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.</p>
	4.3. et 4.4.
	<p>Informations financières pro forma</p> <p>Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, la manière dont la transaction pourrait avoir influencé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants</p>
	N/A
20.3.	<p>États financiers</p> <p>Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée</p>
	4.3.
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles
	8.3.
20.4.1	Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées
	8.3.
20.4.2	Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux
	8.4.
20.4.3.	Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.
	4.3.

20.5	Date des dernières informations financières Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés. ■ à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser	N/A
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividende s et toute restriction applicable à cet égard.	
20.7.1	Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions à l'émetteur a changé	6.5.
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.5.
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés où fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	6.1.1.
21.1.1.	Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions :	6.1.2.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'actions autorisées ■ Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ■ Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ■ Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques le préciser 	
21.1.2.	Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A

21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	6.1.5.
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	N/A
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence	6.1.2.
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	7.6.
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	7.4
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	7.13
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	7.10. et 7.11.
21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	7.10. et 7.11.
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7.	Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	7.12.
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A
22.	Contrats importants	
	Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A
	Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport lui est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	N/A
23.2.	Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexacts ou trompeuses	N/A

24.	Documents accessibles au public	7.14.
	<p>Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéants, être consultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ; ● tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement; ● les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans e cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique 	
25	Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats	N/A
	<p>Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.</p>	

11. Table de réconciliation du rapport financier annuel

N°	Information	Partie du Document de Référence
1	Comptes annuels	4.7
2	Comptes consolidés	4.3
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	8.4
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	8.3
5	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225.100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	8.1
6	Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	9.2
7	Honoraires des Commissaires aux comptes	4.3
8	Rapport du Président établi en application de dispositions légales	3
9	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	8.2
10	Liste de l'ensemble des informations publiées par la société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	7.14

